

## Chapitre 5

# Les services de garde éducatifs en milieu familial de CPE

**Carl Drouin  
Claire Fournier  
Hélène Desrosiers  
Stéphane Bernard  
Issouf Traoré**

Direction Santé Québec  
Institut de la statistique du Québec

L'étude de la qualité des services éducatifs offerts en milieu familial et coordonnés par les centres de la petite enfance (CPE) fait l'objet du présent chapitre. Dans la première section, les résultats de l'enquête permettent de décrire la qualité éducative dans ce type de services. On traite d'abord de la qualité d'ensemble, puis, plus précisément, de la qualité selon les dimensions et les sous-dimensions de même que selon les activités de base. La synthèse de cette section relève les principales forces et faiblesses des services offerts aux enfants en milieu familial. La seconde section du chapitre est consacrée quant à elle à la présentation des caractéristiques de l'environnement éducatif dans lequel évoluent les enfants, et à l'analyse des relations entre ces caractéristiques et la qualité des services en milieu familial. Les principaux facteurs associés à la qualité éducative dans ce type de services sont ensuite soulignés en synthèse.

La réalité particulière des services de garde en milieu familial par rapport aux autres types de services appelle quelques précisions. Mentionnons d'abord que la responsable de service de garde en milieu familial (RSG) travaille à son domicile. Les enfants qui fréquentent ce type de service y retrouvent donc généralement un cadre familial rappelant celui de leur propre foyer. De plus, ils sont en relation continue avec la personne qui s'occupe d'eux. Par ailleurs, la limite permise prévue par la réglementation quant au nombre d'enfants pouvant être accueillis dans un service en milieu familial, tenant compte de la présence ou non d'une assistante à la RSG, est différente de celle applicable dans les autres types de services. Enfin, le caractère multiâge des groupes d'enfants qui les

fréquentent fait partie intégrante du fonctionnement des services de garde en milieu familial. Ainsi, une RSG peut avoir dans son service des poupons côtoyant des enfants d'âge préscolaire. Par ailleurs, si la RSG a elle-même des enfants âgés de moins de neuf ans, ceux-ci peuvent faire partie du groupe d'enfants dont elle a la responsabilité.

Au plan administratif, il importe de souligner que les RSG ont un statut de travailleuses autonomes affiliées à un CPE. En conséquence, elles ont de l'autonomie quant à l'organisation de leur service et le choix de leur clientèle. De plus, elles peuvent choisir les méthodes qui leur permettent d'offrir des services de qualité garantissant le bien-être et le développement des enfants; parallèlement, elles aménagent l'intérieur de leur domicile et fournissent le matériel en cohérence avec ces choix. Par ailleurs, en plus de fournir les services aux enfants (ex. : les activités, les soins, la préparation des repas, l'entretien, etc.), elles ont à échanger avec les parents. S'ajoutent à ces tâches, des fonctions administratives comme le fait de remplir les fiches d'assiduité et de percevoir les frais de garde des parents. Les responsabilités des RSG sont donc multiples.

Quant au mandat des CPE à l'égard des services de garde en milieu familial, il est de s'assurer de la qualité des services fournis aux enfants, en tenant compte des principes du programme éducatif et de la réalité particulière de ce type de services. Leur rôle est aussi de procurer aux RSG le soutien nécessaire au plan administratif, technique ou pédagogique, et de verser les subventions leur étant dues. Les obligations légales des CPE envers les services offerts en milieu familial

sont décrites dans la *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* [L.R.Q., C. S-4.1, article 9].

Dans l'enquête, la mesure de la qualité des services de garde éducatifs offerts en milieu familial tient compte des particularités de ce type de services, grâce à l'utilisation d'une version adaptée de l'échelle d'observation. Les différences entre cet instrument de collecte d'information et ceux utilisés dans les pouponnières et dans les groupes d'âge préscolaire touchent principalement au fonctionnement en groupe multi-âge caractérisant le service en milieu familial, au fait que les services sont fournis au domicile de la RSG et à la limite permise quant au nombre d'enfants dans le service. Cela étant dit, tout en étant adaptée à la réalité des services en milieu familial, l'échelle d'observation utilisée dans ce type de services reste similaire aux deux autres échelles quant aux aspects conceptuels et méthodologiques sur lesquels reposent la mesure de la qualité éducative. C'est ainsi que pour éviter les répétitions, des renvois aux définitions fournies au chapitre 3 du rapport sont insérés aux endroits opportuns dans le texte. Ces définitions doivent toutefois être comprises en remplaçant le vocable « éducatrice » par « RSG », conformément à l'appellation utilisée pour désigner les personnes responsables de services de garde en milieu familial. Par ailleurs, quelques exemples d'éléments distinctifs permettant d'illustrer concrètement en quoi l'échelle d'observation est adaptée au milieu familial sont fournis dans le texte.

## 5.1 La qualité des services de garde éducatifs

À partir des données fournies par l'enquête *Grandir en qualité 2003*, cette section présente un portrait détaillé de la qualité de l'expérience quotidienne vécue par les enfants qui fréquentent les services de garde éducatifs en milieu familial, coordonnés par les CPE au Québec.

Dans un premier temps, l'analyse est réalisée à partir des scores moyens estimés pour la qualité d'ensemble, puis pour les quatre dimensions que sont la structuration des lieux, la structuration et la variation des types d'activités, l'interaction de la RSG avec les

enfants, et l'interaction de la RSG avec les parents, incluant leurs sous-dimensions, et enfin pour les activités de base ayant lieu au cours de la journée. L'examen des scores moyens va jusqu'aux items compris dans ces univers mesurés, ce qui permet de saisir plus concrètement ce sur quoi repose la qualité éducative dans ce type de services.

Les estimations de qualité sont analysées à l'aide d'un indice à six catégories conçu pour les fins de cette étude. Il est utile de rappeler que selon les références théoriques à la base de cet indice de qualité, les valeurs (scores ou scores moyens) allant de 1,00 à 1,49 correspondent au niveau très bas de l'indice reflétant ainsi une qualité éducative dite « médiocre », que celles qui vont de 1,50 à 1,99 se situent au niveau bas de l'indice auquel est associée une qualité éducative « très faible » et qu'entre 2,00 et 2,49, l'indice est de niveau moyen-bas pour une « faible » qualité éducative. À ces trois niveaux inférieurs de l'indice correspond une qualité éducative des services offerts aux enfants jugée insatisfaisante au regard des principes de base véhiculés dans le programme éducatif. À partir du seuil de 2,50, considéré comme étant minimal en vertu de ces mêmes principes, on retrouve consécutivement le niveau moyen-élevé de l'indice dont la qualité éducative est dite « passable » en vertu de valeurs qui vont de 2,50 à 2,99, le niveau élevé reflétant une qualité éducative « bonne » qui comprend les scores ou les scores moyens de 3,00 à 3,49, et enfin, le niveau très élevé correspondant à l'intervalle 3,50 à 4,00 soit à une « très bonne » qualité éducative.

Le portrait de la qualité des services de garde éducatifs en milieu familial est complété par le recours aux distributions d'enfants, selon le niveau de l'indice de qualité présenté par les services qu'ils fréquentent, pour chacun des univers mesurés (qualité d'ensemble, dimensions et sous-dimensions, activités de base). Puisque les distributions présentent les proportions estimées d'enfants recevant des services classés à tel ou tel niveau de l'indice de qualité, les résultats issus de cette seconde perspective d'analyse viennent préciser ceux basés sur les moyennes (scores moyens).

L'enquête nous renseigne par ailleurs sur la localisation des services en milieu familial au Québec. Grâce à cette information, il est possible de dresser un portrait de la qualité des services selon divers regroupements géographiques auxquels ils appartiennent. Toutefois, étant donné que très peu de différences significatives sont détectées entre les scores moyens de qualité à partir de l'analyse de ces données, il est jugé peu opportun de décrire ces résultats dans la présente section. Ils sont tout de même fournis à titre d'information, pour la qualité d'ensemble et pour les dimensions, dans des tableaux complémentaires situés à la fin du chapitre (tableaux C.5.6 à C.5.10). Parallèlement, précisons que la distribution des enfants, selon l'appartenance des services qu'ils fréquentent aux divers regroupements géographiques, est présentée dans la section traçant le portrait de l'environnement de garde éducatif des enfants (section 5.2.1).

### 5.1.1 La qualité d'ensemble

Tout d'abord, l'enquête montre que la qualité d'ensemble de l'expérience vécue par les enfants dans les services de garde en milieu familial est de niveau moyen-élevé en 2003, en raison d'un score moyen total estimé de 2,75. Ce résultat général, basé sur les données de l'ensemble des items de l'échelle d'observation utilisée dans ce type de services sans égard aux dimensions auxquelles ils se rattachent, suggère que la qualité éducative y est en moyenne passable au regard des principes sous-jacents au programme éducatif. Par ailleurs, il est possible que ce score moyen total soit le résultat de situations variées sur le plan de la qualité dans les services de garde éducatifs en milieu familial. Dans ce sens, il est utile de rappeler l'importance des précautions à prendre quant à l'interprétation des résultats décrivant la qualité basés sur cette mesure, en raison des limites qui y sont associées<sup>1</sup>.

Par rapport au score moyen total, la distribution des enfants, selon le niveau de l'indice de qualité affiché par les services qu'ils fréquentent, permet de dresser un portrait plus détaillé de la qualité d'ensemble dans les services en milieu familial (figure 5.1). Ainsi, on note que la majorité des enfants (60 %) fréquentent des

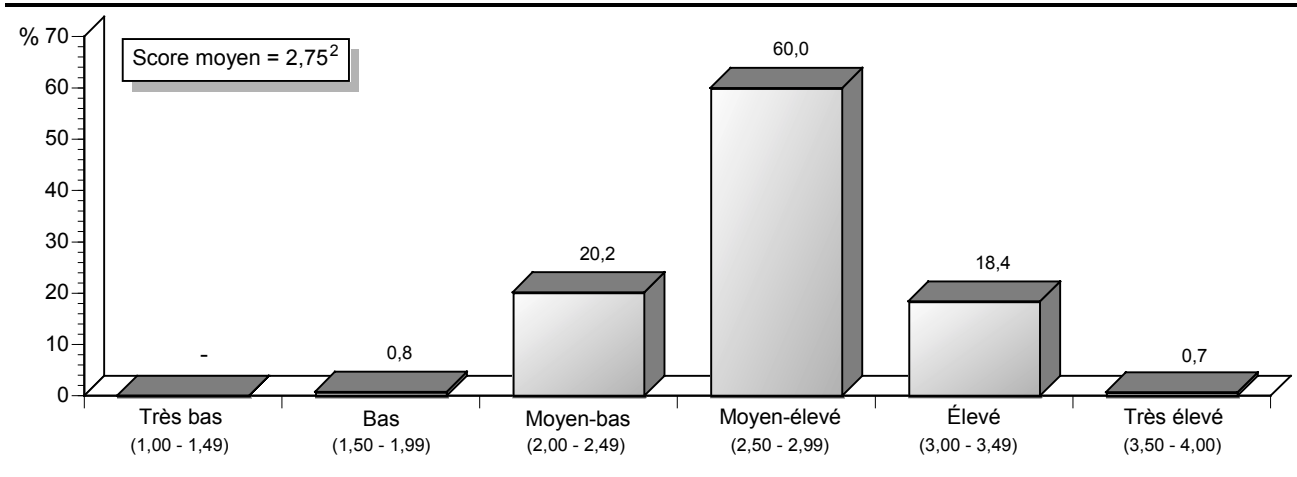
services où la qualité d'ensemble est de niveau moyen-élevé, c'est-à-dire passable. On retrouve par ailleurs environ 19 % des enfants dans des services affichant un niveau élevé (18 %) ou très élevé (0,7 %) de qualité dans l'ensemble. En contrepartie, près de 21 % des enfants sont exposés à une qualité ne correspondant pas de manière satisfaisante aux principes du programme, puisqu'ils fréquentent des milieux éducatifs dont la qualité d'ensemble, telle que mesurée dans l'enquête, se situe sous le seuil minimal de 2,50; dans presque tous les cas, la qualité de ces services est de niveau moyen-bas.

Comme cela a été fait dans les chapitres précédents, il importe de nuancer ces résultats très généraux, notamment en raison des limites associées à la mesure de la qualité d'ensemble déjà évoquées. Une analyse complémentaire des données, en prenant en compte cette fois le fait que la qualité d'ensemble comprend quatre dimensions, permet d'apporter ces nuances. Ainsi, lorsque l'on prend en compte les renseignements fournis par l'enquête sur le nombre de dimensions pour lesquelles un score en deçà du seuil minimal de 2,50 est calculé, les données révèlent que parmi les 60 % d'enfants qui évoluent dans un environnement éducatif en milieu familial où la qualité d'ensemble est de niveau moyen-élevé, plus de la moitié (55 %) reçoivent des services de qualité inférieure au seuil minimal de 2,50 pour au moins une des quatre dimensions (données non présentées). Plus concrètement, cela signifie que lorsqu'un service de garde en milieu familial offre aux enfants des services de qualité passable dans l'ensemble, celui-ci peut compter des points faibles importants qui rendent la qualité de l'une ou l'autre des dimensions insatisfaisante par rapport aux principes de base du programme éducatif.

Les résultats précédents soulignent l'importance de la prise en compte des composantes de la qualité pour dresser un portrait le plus informatif possible de l'expérience vécue au quotidien par les enfants qui évoluent dans des services de garde éducatifs en milieu familial. À partir des données de l'enquête, la prochaine section vise donc à décrire la qualité dans ce type de services selon les dimensions et les sous-dimensions, et parfois selon les items.

Figure 5.1

**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité d'ensemble<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

2. La marge d'erreur associée à cette estimation est de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

**5.1.2 La qualité selon les dimensions et sous-dimensions**

**5.1.2.1 Dimension 1 : La structuration des lieux**

La première dimension sur laquelle repose la mesure de la qualité des services en milieu familial est la structuration des lieux, laquelle comporte 44 items selon l'échelle d'observation utilisée dans ce type de services. Ces items sont répartis en deux sous-dimensions : 1) l'aménagement des lieux, et 2) le matériel, tout comme dans les échelles employées auprès des groupes de poupons ou d'enfants d'âge préscolaire fréquentant une installation ou une garderie<sup>2</sup>.

Rappelons que la version de l'échelle d'observation utilisée dans les services de garde en milieu familial est adaptée à la réalité particulière de ce type de services, notamment au fait que les services sont fournis dans le domicile de la RSG et que la norme applicable quant au nombre maximum d'enfants dans le groupe lui est propre. Pour tenir compte de cet aspect, quelques items de cette échelle relatifs à la structuration des lieux ou à des éléments compris dans ces items diffèrent par rapport aux échelles employées dans les autres types de services. À titre d'exemple, mentionnons que l'item concernant la distinction des lieux publics, communs et

privés dans le service de garde est exclusif à l'échelle destinée aux services en milieu familial (item 113). Par ailleurs, si la présence de portes ouvrant vers l'extérieur et permettant le passage d'un fauteuil roulant ou d'une poussette compte parmi les caractéristiques physiques privilégiées dans les services en installation pour répondre aux besoins particuliers de certains enfants, cet élément n'apparaît pas dans l'échelle utilisée en milieu familial puisqu'il n'est pas adapté à un contexte de résidence privée (item 1111). Dans le même ordre d'idées, la présence dans la cour d'un monticule, d'une butte ou d'une colline ou encore d'une piste cyclable fait partie des éléments observés pour mesurer la qualité de l'aménagement de la cour extérieure dans les installations offrant des services aux enfants d'âge préscolaire alors que cela ne figure pas parmi les éléments privilégiés dans les services en milieu familial (item 541S). Comme dernier exemple, mentionnons que l'échelle d'observation tient compte du respect ou non de la limite permise quant au nombre d'enfants dans le service à certains moments de la journée, cette norme étant établie en fonction de la réalité de ce type de services (item 111).

Les scores moyens de qualité pour la structuration des lieux et les sous-dimensions qui en font partie sont présentés au tableau 5.1. La liste des items se rapportant à ces sous-dimensions ainsi que leur score moyen respectif figurent au tableau complémentaire C.5.1.

D'après les données de l'enquête, la qualité de la structuration des lieux dans les services en milieu familial fréquentés par les enfants en 2003 est de niveau moyen-élevé, le score moyen pour cette dimension étant estimé à 2,65 (tableau 5.1). Au-delà de ce résultat général, l'analyse révèle un écart entre les scores moyens estimés pour les deux sous-dimensions.

Tout d'abord, sur le plan de l'aménagement des lieux qui doit tenir compte des besoins et des intérêts de tous, le score moyen de qualité est d'environ 2,80<sup>3</sup>, indiquant un niveau de qualité moyen-élevé à cet égard dans ce type de services (tableau 5.1). Par ailleurs, un résultat plus faible est noté en ce qui concerne la qualité du matériel disponible, avec un score moyen estimé de 2,32 correspondant au niveau moyen-bas de l'indice. Cette estimation, se situant sous le seuil minimal de 2,50, montre que le matériel dans les services en milieu familial ne permet pas de favoriser toutes les dimensions du développement des enfants d'une manière satisfaisante, si l'on se réfère aux principes du programme éducatif. Afin de mieux comprendre sur quoi reposent ces résultats, il est utile d'examiner les scores moyens des items compris dans ces sous-dimensions.

En ce qui concerne la qualité de l'aménagement des lieux, les données révèlent un portrait varié selon les items s'y rattachant. Du côté des points positifs, on

constate que 11 des 29 items obtiennent des scores moyens estimés de 3,00 ou plus, correspondant au niveau de qualité élevé ou très élevé (tableau C.5.1). Parmi ceux-ci, on remarque que les lieux publics, les lieux communs et les lieux privés<sup>4</sup> sont en général très clairement définis à l'intérieur des services en milieu familial (item 113 : 3,97). Aussi, l'aménagement des lieux permet de réaliser des activités de groupe (item 114B : 3,80) et de favoriser un climat détendu au moment du dîner (item 525 : 3,84). Lors de l'accueil ainsi qu'à la fin de la journée, on note également que pour les enfants, l'organisation des lieux facilite la transition harmonieuse entre la famille et le service (item 512 : 3,51; item 561 : 3,49). De plus, les lieux sont généralement accueillants dans ce type de services (item 112 : 3,36).

Des notes positives sont constatées aussi pour ce qui est du caractère sain de la collation et du repas servi au dîner (item 521 : 3,24; item 526 : 3,63). Ces deux items renvoient notamment aux caractéristiques de la nourriture proposée aux enfants, telles que les portions, l'aspect agréable des plats et la variété des aliments.

Par contre, l'analyse détaillée des items relatifs à l'aménagement des lieux révèle aussi la présence de plusieurs manquements dans les services en milieu familial, dont certains touchent à la santé et à la sécurité des enfants (tableau C.5.1). Si l'on relève principalement les items affichant un score moyen estimé sous le seuil de 2,00, soulignons premièrement que le caractère sain des lieux fréquentés par les enfants n'est pas assuré en conformité avec la réglementation en la matière (item 111 : 1,675<sup>5</sup>).

Tableau 5.1

**Qualité de la structuration des lieux par sous-dimension, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|---|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Dimension 1 : La structuration des lieux</b> | <b>2,65</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,05</b>    |
| Sous-dimension 1.1 : L'aménagement des lieux    | 2,80        | Moyen-élevé        | 0,06           |
| Sous-dimension 1.2 : Le matériel                | 2,32        | Moyen-bas          | 0,06           |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Rappelons que la mesure de la qualité pour cet item tient compte de la présence d'une part d'éléments sains à privilégier dans le service (ex. : des radiateurs recouverts, des débarbouillettes en nombre suffisant et rangées de façon à éviter la contamination, un détecteur de fumée, une main courante à la hauteur des enfants dans les escaliers, etc.) et, d'autre part, d'éléments pouvant présenter un danger pour les enfants (ex. : une prise électrique non protégée, un cordon électrique non enroulé accessible aux enfants, un sac de plastique à la portée des enfants, etc.). De plus, on note que la fréquence à laquelle les éducatrices se lavent les mains n'est pas suffisante en moyenne dans ce type de services (item 536 : 1,98). Lorsqu'il y a des enfants aux couches présents dans le service, on remarque également que les règles d'hygiène et de sécurité entourant les changements de couches sont peu respectées en général, si l'on se réfère aux pratiques saines prônées en cette matière (item 531 : 1,29).

Toujours parmi les aspects lacunaires relatifs à cette sous-dimension, on remarque en général que l'aménagement des lieux ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins et aux intérêts des enfants dans les services en milieu familial (item 118 : 1,70). À titre d'exemple, cet item fait référence à la décoration des lieux ou à la présence de tables ou de chaises à la hauteur des enfants, d'un endroit à l'usage des enfants pour ranger leurs effets personnels, ou encore de coussins ou de tapis permettant aux enfants de s'installer par terre confortablement. Parallèlement, les besoins particuliers de certains enfants sont peu pris en compte dans l'aménagement des lieux (item 1111 : 1,74). Cela renvoie par exemple à l'absence d'équipements ou d'ustensiles adaptés pour certains enfants (ex. : cuiller avec un gros manche pour faciliter la prise, assiette ou jeu avec ventouse antidérapante, paire de ciseaux pour enfant gaucher, etc.) ou d'espaces réservés pour offrir des soins personnalisés à un enfant malade ou ayant besoin de soins particuliers. Enfin, l'enquête montre que la qualité de l'aménagement de la cour extérieure s'avère insatisfaisante au regard des principes du programme éducatif, qu'il y ait ou non de la neige au sol (item 541S : 2,05; item 541N : 1,69). Ces résultats indiquent, en général, que peu d'éléments privilégiés sur ce plan

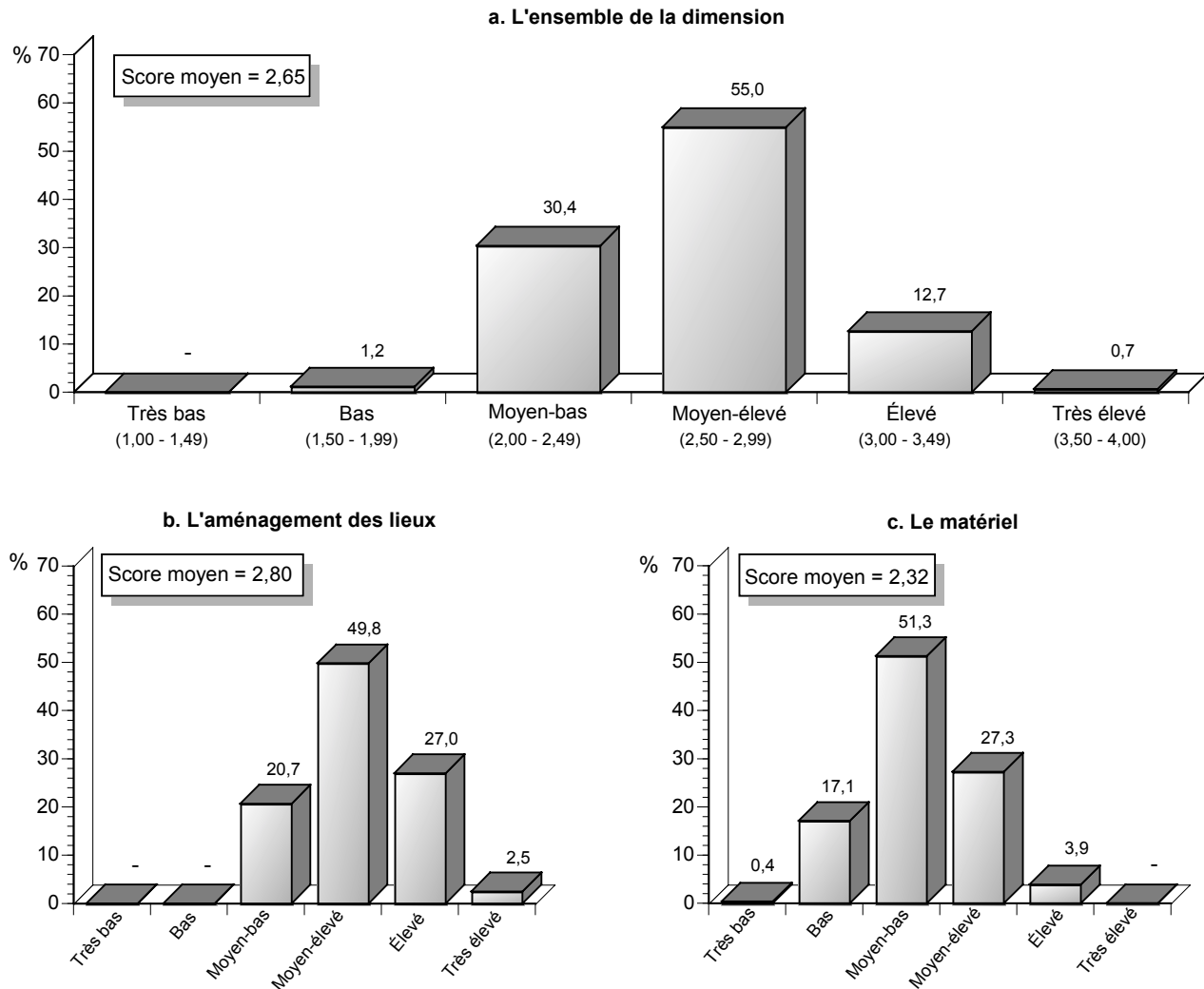
sont présents dans la cour (ex. : une section ombragée, un carré de sable, des bancs ou des chaises pour les enfants et les adultes, etc.), que la présence d'un ou de plusieurs éléments non sécuritaires est observée (ex. : une porte ouverte ou sans loquet sécuritaire donnant sur l'extérieur de la cour, des déchets à la portée des enfants, etc.) ou encore, dans une moindre mesure, qu'il n'y a pas de cour extérieure.

En ce qui a trait à la sous-dimension du matériel disponible dans les services, le faible résultat obtenu (2,32) s'explique surtout par le fait que dix items sur quinze compris dans cet univers mesuré affichent des scores moyens estimés sous le seuil de 2,50, dont quatre se situent en deçà de 2,00, et que seuls deux items présentent une estimation correspondant au niveau élevé de l'indice de qualité (tableau C.5.1). Parmi les lacunes, mentionnons qu'en général, le matériel n'est pas suffisamment adapté aux besoins des enfants (item 121 : 2,11<sup>6</sup>). Cet item renvoie aux caractéristiques telles que la quantité du matériel, l'état dans lequel il se trouve, la diversité de la provenance (matériel de fabrication commerciale, matériel fait maison, matériel de récupération, etc.) ainsi que son caractère sécuritaire. Plus spécifiquement, on remarque aussi que le matériel ne favorise pas d'une manière satisfaisante le développement psychomoteur des enfants (122A : 2,22) ainsi que toutes les dimensions du développement à la fois (item 122F<sup>7</sup> : 2,46). Ainsi en est-il du matériel visant à stimuler les sens des enfants (item 123 : 2,29). Pour les jeux dans la cour ou au parc, la qualité sur le plan de l'équipement pour favoriser le développement psychomoteur ou autres des enfants est inférieure au seuil minimal de 2,50 (item 542SA : 2,24; item 542SB : 1,43; item 542NA : 1,95; item 542NB : 1,78). Plus précisément, l'enquête montre que le matériel de ce type est généralement insuffisant, parfois même absent, dans les services en milieu familial<sup>8</sup>. Enfin, le matériel ne reflète pas la diversité des réalités familiales et culturelles (item 125 : 1,02<sup>9</sup>).

Malgré ces points faibles, il faut souligner la présence d'aspects positifs concernant le matériel mis à la disposition des enfants dans les services de garde en milieu familial. En effet, la qualité du matériel et de l'équipement est de niveau élevé, lorsqu'il est question

Figure 5.2

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur la structuration des lieux<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

de stimuler la créativité des enfants (item 122E : 3,17) et de soutenir le développement moteur des rampeurs ou des trottineurs lorsque des enfants ayant atteint ces stades de développement sont présents dans le groupe (item 124B : 3,21).

Si l'on examine maintenant la distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité pour la dimension de la structuration des lieux, on estime que plus de la moitié des enfants (55 %) fréquentent des services en milieu familial où la qualité à cet égard est de niveau

moyen-élevé (figure 5.2a). Ce niveau de l'indice est, rappelons-le, le reflet d'une qualité passable au regard des principes sous-jacents au programme éducatif. Par ailleurs, près du tiers des enfants (32 %) évoluent dans un environnement éducatif de qualité inférieure au seuil minimal de 2,50 pour cette dimension, la qualité étant de niveau moyen-bas dans la grande majorité des cas. Enfin, les enfants exposés à une qualité de niveau élevé (13 %) ou très élevé (0,7 %) à cet égard comptent pour une faible part de l'ensemble.

Les distributions se rapportant aux sous-dimensions permettent de nuancer ce profil d'ensemble pour la dimension. Tout d'abord, environ la moitié des enfants (50 %) fréquentent des services où la qualité sur le plan de l'aménagement des lieux est considérée passable (figure 5.2b). Parallèlement, le fait de bénéficier d'un environnement éducatif de qualité élevée (27 %) ou très élevée (2,5 %) à cet égard touche près de trois enfants sur dix. En contrepartie, 21 % des enfants environ évoluent dans des services où la qualité pour cette sous-dimension est jugée faible, donc insatisfaisante par rapport aux principes de base du programme éducatif, lesquels trouvent bien entendu écho dans les pratiques et la réglementation en matière de santé et de sécurité. Par rapport à ces résultats, la distribution présentée à la figure 5.2c concernant le matériel dessine quant à elle un profil moins favorable, puisqu'une qualité insatisfaisante pour cette sous-dimension touche la majorité des enfants qui fréquentent des services en milieu familial (69 %). Par ailleurs, les enfants évoluant dans un service où la qualité sur le plan du matériel est de niveau élevé ou très élevé sont en petite minorité (3,9 %).

#### 5.1.2.2 Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités

La deuxième dimension à l'étude, soit la structuration et la variation des types d'activités, comprend 30 items qui se partagent en quatre sous-dimensions : 1) la planification des activités par la RSG, 2) l'observation des enfants par la RSG, 3) l'horaire de la journée et 4) les activités<sup>10</sup>. Le tableau 5.2 présente les scores moyens de qualité se rapportant aux services en milieu

familial offerts aux enfants pour cette dimension et pour les sous-dimensions qui la composent. Quant aux résultats détaillés par item, ils sont fournis dans le tableau complémentaire C.5.2.

La qualité de la structuration et de la variation des types d'activités dans les services en milieu familial se situe au niveau moyen-élevé de l'indice selon les données, en vertu d'un score moyen estimé de 2,78 (tableau 5.2). Ce résultat fournit une indication générale quant à la qualité de cette dimension, laquelle peut être nuancée à partir de l'analyse selon les sous-dimensions.

Parmi les quatre sous-dimensions concernées, la planification des activités et l'observation des enfants par la RSG en milieu familial affichent les scores moyens les plus faibles. En effet, on note une estimation de 2,15 dans le premier cas, et de 2,24, dans le second (tableau 5.2). Pour ces deux sous-dimensions, c'est donc dire que la qualité éducative dans les services en milieu familial ne correspond pas de façon satisfaisante aux principes véhiculés par le programme éducatif et aux pratiques qui en découlent. Ce résultat traduit le fait que des scores moyens correspondant au niveau moyen-bas ou bas de l'indice sont estimés pour tous les items concernés par la planification des activités d'une part, et par l'observation des enfants, d'autre part (tableau C.5.2). De façon plus concrète, on note que la planification des activités par la RSG est généralement peu ou pas adéquate, elle est même absente dans certains cas<sup>11</sup> (item 211 : 1,56), que son application manque de souplesse (item 212 : 2,40) et que les ressources humaines ou matérielles de

Tableau 5.2

#### Qualité de la structuration et de la variation des types d'activités par sous-dimension, enfants en milieu familial, Québec, 2003

|   | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|---|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités</b> | <b>2,78</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,06</b>    |
| Sous-dimension 2.1 : La planification des activités par la RSG              | 2,15        | Moyen-bas          | 0,12           |
| Sous-dimension 2.2 : L'observation des enfants par la RSG                   | 2,24        | Moyen-bas          | 0,09           |
| Sous-dimension 2.3 : L'horaire de la journée                                | 2,92        | Moyen-élevé ⇒      | 0,08           |
| Sous-dimension 2.4 : Les activités  | 3,02        | Élevé ⇐            | 0,06           |

⇐ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.



même que les sources d'inspiration pertinentes ne sont pas suffisantes pour l'appuyer et l'orienter de façon appropriée (item 213 : 2,37; item 214 : 2,27). Du côté de l'observation des enfants, les résultats suggèrent en moyenne que les RSG ne s'organisent pas assez bien pour observer les enfants adéquatement (item 221 : 2,36), qu'elles prennent peu de notes pertinentes relativement à leurs observations (item 222 : 2,02) et qu'elles n'y donnent pas assez suite (item 223 : 2,33).

En ce qui a trait à l'horaire de la journée, un score moyen estimé de 2,92<sup>12</sup> permet de situer cette sous-dimension au niveau moyen-élevé de l'indice, légèrement sous le seuil de 3,00 définissant l'atteinte d'une qualité élevée. Ce résultat tient notamment au fait que des estimations de 3,00 ou plus sont notées pour trois des sept items concernés, un niveau très élevé de qualité étant affiché par l'item qui évalue la séquence des activités de la journée en fonction du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie (item 232 : 3,53). Cela étant dit, des faiblesses sont aussi observées sur le plan de l'horaire de la journée et contribuent au résultat de l'ensemble de la sous-dimension. On note ainsi un niveau de qualité moyen-bas pour l'item permettant de mesurer si les types d'activités offertes aux enfants de 18 mois et plus varient au cours de la journée (item 234A : 2,40). Ce même niveau à l'indice est observé dans le cas des activités qui doivent tenir compte des besoins des poupons (item 234B : 2,22), ce dernier item ne s'appliquant que lorsqu'il y a des poupons dans le groupe évidemment.

Enfin, l'atteinte du niveau élevé de qualité, notée pour la sous-dimension relative aux activités (3,02<sup>13</sup>) provient entre autres des onze items présentant des scores moyens estimés de 3,00 ou plus sur un total de seize. À titre d'exemple, mentionnons que les jeux libres sont très valorisés dans les services en milieu familial (item 241 : 3,74). De plus, lorsque la RSG travaille avec une assistante, toutes deux font preuve de beaucoup de professionnalisme dans leur travail (item 247 : 3,67). Cela signifie notamment un partage équitable des responsabilités entre elles, des échanges d'information respectant les règles de confidentialité et d'éthique à l'égard des enfants et des parents, un soutien mutuel dans les interventions auprès des enfants, etc. Les données montrent également que les

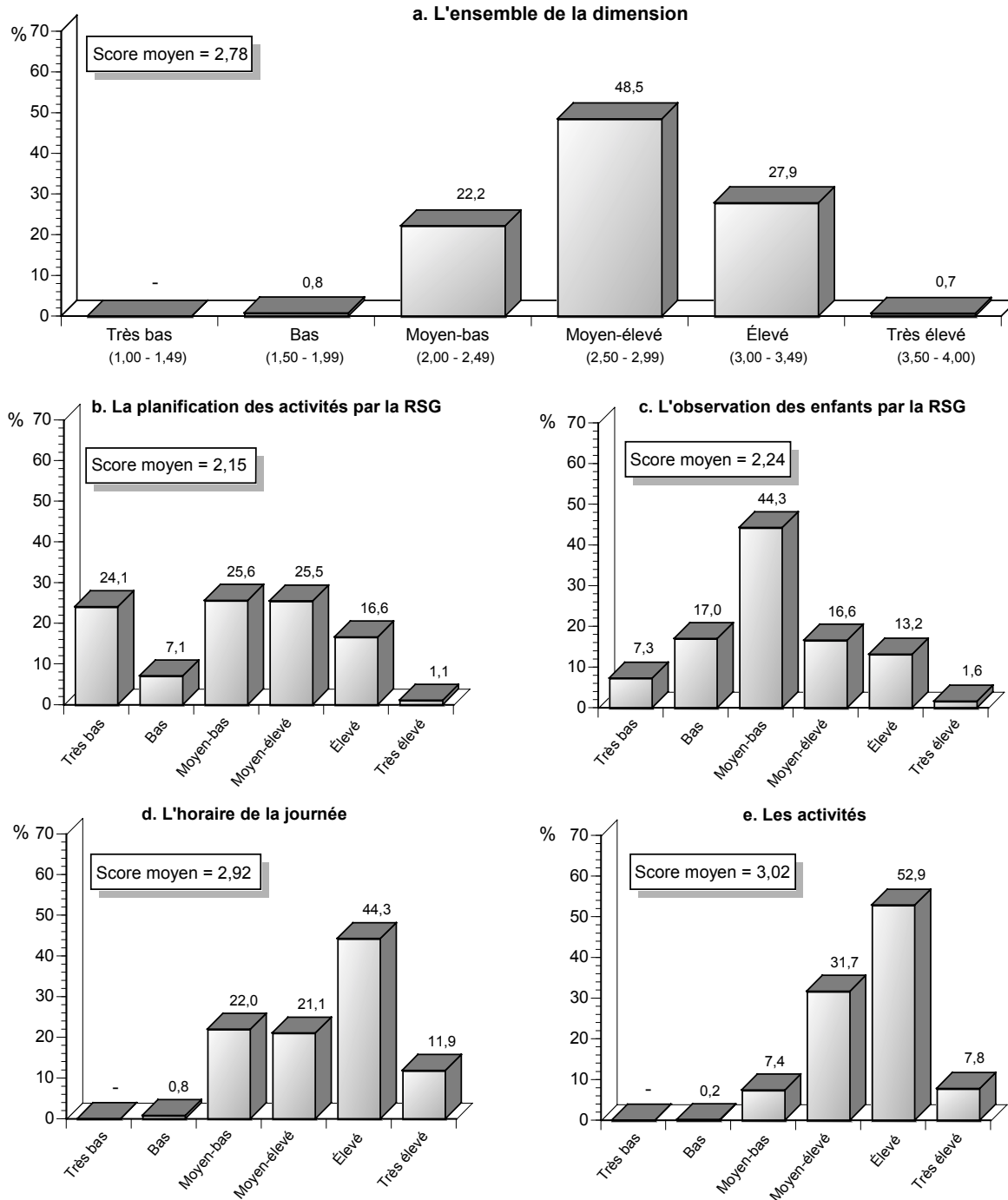
enfants ont la possibilité de faire des choix lors de l'accueil (item 513 : 3,43), à la fin de la journée (item 562 : 3,73) et pendant les activités réalisées au cours de la journée (item 242A : 3,36; item 242B : 3,34). Il est enfin intéressant de souligner que les activités à l'extérieur sont valorisées de façon générale dans les services en milieu familial (item 544 : 3,00) et que les sorties à l'extérieur favorisent bien la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par les enfants (item 547 : 3,07).

Face aux nombreux éléments positifs constatés en ce qui concerne la sous-dimension relative aux activités, des lacunes sont tout de même à souligner. D'abord, l'item affichant le score moyen estimé le plus faible concerne les ateliers libres ou au choix permettant aux enfants de 18 mois ou plus de s'approprier leur processus d'apprentissage; un niveau de qualité bas lui est attribué selon les données (item 246 : 1,52<sup>14</sup>). On remarque aussi que la période des soins personnels après le dîner est généralement peu utilisée comme occasion d'apprentissage pour les enfants (item 537 : 2,19).

La figure 5.3a illustre la distribution des enfants, selon le niveau de l'indice de qualité pour la structuration et la variation des types d'activités, dans les services en milieu familial. Pour cette dimension, près de la moitié des enfants (49 %) évoluent dans un environnement où la qualité éducative est en général passable (niveau moyen-élevé), si l'on se réfère aux principes du programme éducatif et aux pratiques qui en découlent. Parallèlement, près de trois enfants sur dix (29 %) sont exposés à une qualité de niveau élevé, ou beaucoup plus rarement très élevé (0,7 %), pour cette dimension. Pour compléter ce portrait, précisons que des services de qualité inférieure au seuil minimal de 2,50 sont le lot d'environ 23 % des enfants qui fréquentent ce type de services.

Figure 5.3

**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur la structuration et la variation des types d'activités<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Les distributions d'enfants par sous-dimension sont aussi présentées dans la figure 5.3. Par rapport au profil de l'ensemble de la dimension, celles correspondant à la planification des activités et à l'observation des enfants par la RSG sont nettement moins favorables. En effet, en raison de scores situés sous le seuil minimal, près de 57 % des enfants fréquentent des services en milieu familial où la qualité de la planification des activités par la RSG ne correspond pas aux principes du programme éducatif et aux pratiques qui en découlent; cela inclut environ 24 % d'enfants pour qui la qualité sur ce plan est considérée comme étant médiocre (figure 5.3b). Par ailleurs, environ 18 % des enfants bénéficient de services de qualité élevée ou très élevée à cet égard. Pour ce qui est de l'observation des enfants par la RSG, un profil relativement similaire se dégage des données car pour plus des deux tiers des enfants (69 %) la qualité des services reçus est jugée insatisfaisante, tandis qu'ils sont seulement 15 % à évoluer dans des services se situant dans les deux catégories supérieures de l'indice, le niveau élevé regroupant la plupart d'entre eux (figure 5.3c).

Par rapport à ce qui précède, les profils observés pour les sous-dimensions de l'horaire de la journée et des activités sont plus favorables. Ainsi, dans les services en milieu familial, la proportion d'enfants qui se distribuent dans les catégories « élevé » et « très élevé » de l'indice de qualité est d'environ 56 % en ce qui concerne l'horaire de la journée et de 61 % pour les activités (figure 5.3d, e). Quant aux trois catégories inférieures de l'indice, témoignant d'une qualité insatisfaisante au regard des principes de base du programme éducatif, elles regroupent une minorité d'enfants pour chacune de ces deux sous-dimensions, soit environ 23 % et 8 %, respectivement.

#### 5.1.2.3 Dimension 3 : L'interaction de la RSG avec les enfants

L'interaction de la RSG avec les enfants constitue la troisième dimension de la qualité selon l'échelle d'observation utilisée dans les services en milieu familial. Comme dans les deux autres échelles utilisées dans cette enquête, celle-ci comprend trois sous-dimensions<sup>15</sup>, soit 1) la valorisation du jeu, 2) l'intervention démocratique, et 3) la communication

et les relations interpersonnelles, lesquelles regroupent 49 items au total.

Il est à noter que l'échelle d'observation employée dans les services de garde en milieu familial est la seule à contenir des items se rapportant aux enfants de moins de 18 mois et d'autres qui ne s'appliquent qu'aux enfants de 18 mois ou plus. Cette particularité vise à tenir compte du caractère multiâge du fonctionnement dans ce type de services et elle touche plusieurs items de l'échelle dont certains relèvent de la dimension de l'interaction entre la RSG et les enfants. Par exemple, on retrouve des items codés A ou B, selon la catégorie d'âge des enfants auxquels il s'appliquent. Plus concrètement, mentionnons le cas de l'item de la sous-dimension de l'intervention démocratique visant à mesurer la capacité de la RSG à partager la prise de décision avec les enfants selon leur catégorie d'âge, soit 18 mois ou plus (321A) ou moins de 18 mois (321B). Les éléments compris dans ces items permettent de tenir compte de la capacité des poupons à participer aux décisions qui diffère de celle des enfants plus âgés. Notons que dans les services où il n'y a aucun poupon, les items se rapportant aux enfants de cette catégorie d'âge ne sont pas pris en compte dans la mesure de la qualité. Par ailleurs, il est utile de souligner que de nombreux items de l'échelle s'appliquent à l'ensemble du groupe, sans distinction quant à la catégorie d'âge des enfants.

Les scores moyens de qualité qui se rapportent aux services en milieu familial pour cette dimension ainsi que pour les sous-dimensions apparaissent au tableau 5.3. Le tableau complémentaire C.5.3 présente la liste des items compris dans ces sous-dimensions, accompagnés de leur score moyen respectif.

Comme présenté au tableau 5.3, la dimension de l'interaction de la RSG avec les enfants affiche une qualité moyenne de 2,78 selon les données, ce qui correspond au niveau moyen-élevé de l'indice. Sur ce plan, cela indique une qualité éducative passable en moyenne dans ce type de services. Par ailleurs, les résultats permettent de constater des différences entre les scores moyens estimés pour les sous-dimensions concernées ici.

D'abord, on remarque que la valorisation du jeu obtient un score moyen estimé faible (2,38), lequel correspond au niveau moyen-bas de l'indice de qualité (tableau 5.3). Certains items contribuent à un tel résultat en raison de faibles scores moyens qui ont pour effet d'abaisser la moyenne pour cette sous-dimension (tableau C.5.3). Il s'agit notamment de la capacité de soutenir les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux qui n'est pas suffisante en moyenne chez les RSG (item 312 : 2,14). De plus, on remarque en général que les RSG soutiennent peu ou pas les enfants de 18 mois et plus dans leur processus de planification d'ateliers libres ou au choix (item 314 : 1,41<sup>16</sup>) et qu'elles organisent peu ou pas de retours agréables sur les activités réalisées par les enfants (item 317 : 1,50<sup>17</sup>), ces deux derniers items affichant les scores moyens estimés les plus faibles à l'intérieur de cette sous-dimension.

En dépit de ces lacunes, on relève comme point très positif sur le plan de la valorisation du jeu, le fait que les RSG respectent généralement bien le jeu des enfants (item 311 : 3,48). Un niveau élevé de qualité est ainsi noté pour cet item qui affiche le score moyen de loin le plus élevé pour cette sous-dimension (tableau C.5.3).

Par rapport à la valorisation du jeu, la qualité moyenne telle que mesurée dans l'enquête est supérieure pour l'intervention démocratique, en vertu d'un score moyen estimé de 2,83<sup>18</sup>. Un tel résultat correspond au niveau moyen-élevé de l'indice de qualité (tableau 5.3). Là encore les scores moyens varient en fonction des items. Du côté des points forts, six des seize items compris dans cette sous-dimension affichent un niveau

élevé ou très élevé de qualité selon l'indice (tableau C.5.3). Parmi ceux-ci, mentionnons ceux pour lesquels des estimations situées au-dessus de 3,50 sont notées. Ainsi, les résultats soulignent la capacité des RSG de formuler des consignes très bien adaptées au groupe d'enfants (item 326 : 3,78) et de faire preuve de constance et d'impartialité dans leur application (item 329 : 3,55). Par contre, moins positivement, des scores moyens estimés sous le seuil de 2,50 sont notés pour huit items, dont deux affichent une qualité de niveau bas. À titre d'exemple, les données indiquent que les RSG parviennent peu en général à créer un climat propice au développement de la coopération entre les enfants de 18 mois à 5 ans (item 325 : 1,93). De plus, lorsqu'il y a un enfant au comportement dérangeant dans le groupe, la qualité de leur intervention auprès de lui et celle du soutien apporté en vue de l'aider à changer son comportement ne sont pas satisfaisantes de façon générale (item 3211 : 2,35; item 3212 : 1,89). Au chapitre des lacunes, soulignons enfin les résultats concernant le soutien apporté par la RSG aux enfants pour la résolution de conflits interpersonnels (item 323 : 2,18) et le fait de leur fournir des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome (item 324 : 2,07).

Pour enchaîner avec la sous-dimension de la communication et des relations interpersonnelles, précisons que celle-ci affiche un score moyen estimé de 2,95<sup>19</sup>, soit un résultat semblable à celui noté pour l'intervention démocratique (2,83) (tableau 5.3). Le résultat pour cette troisième sous-dimension tient au fait que sur un total de 23 items, 11 présentent un score

Tableau 5.3

**Qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants par sous-dimension, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|--|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Dimension 3 : L'interaction de la RSG avec les enfants</b>            | <b>2,78</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,06</b>    |
| Sous-dimension 3.1 : La valorisation du jeu                              | 2,38        | Moyen-bas          | 0,07           |
| Sous-dimension 3.2 : L'intervention démocratique                         | 2,83        | Moyen-élevé        | 0,07           |
| Sous-dimension 3.3 : La communication et les relations interpersonnelles | 2,95        | Moyen-élevé ⇒      | 0,06           |

⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

moyen estimé au-dessus de 3,00, dont 3 correspondent à une qualité très élevée selon l'indice (tableau C.5.3). Ainsi, on constate qu'en moyenne, la RSG en milieu familial démontre des qualités contribuant au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants (item 3311 : 3,53). Par ailleurs, au moment de l'accueil, elle aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde éducatif (item 515 : 3,57) et à la fin de la journée, elle accorde de l'attention à tous les enfants (item 564 : 3,65).

Cependant, six items de cette sous-dimension affichent des résultats moins favorables, en raison de scores moyens estimés sous le seuil minimal de 2,50. Pour la plupart, ces résultats touchent au développement de l'expression chez les enfants. Ainsi, lorsqu'il y a un ou des poupons dans le groupe, les données montrent qu'en général les RSG en milieu familial favorisent peu leur expression verbale (item 333B : 2,01) et le soutien du développement de leur langage est insuffisant (item 332B : 2,34). La qualité du soutien apporté par la RSG au développement du langage est en moyenne inférieure au seuil minimal pour les enfants de 18 mois ou plus aussi (item 332A : 2,19). De plus, l'expression non verbale chez les enfants (item 334 : 2,37) et l'émergence des habiletés au regard du langage écrit souffrent aussi d'un manque de soutien de la part de la RSG (item 335 : 2,25). Enfin, au cours des jeux extérieurs, elle n'est pas suffisamment active auprès des enfants selon les données de l'enquête (item 545 : 2,35).

La figure 5.4 illustre les distributions des enfants selon le niveau de qualité pour la dimension de l'interaction de la RSG avec les enfants et pour ses sous-dimensions. Dans un premier temps, le profil d'ensemble montre que près de la moitié des enfants (47 %) se trouvent dans un service en milieu familial affichant une qualité éducative passable sur ce plan (figure 5.4a). Par ailleurs, soulignons qu'environ trois enfants sur dix bénéficient d'une qualité de niveau élevé (25 %) ou très élevé (3,1 %). Cela étant dit, il demeure que pour près du quart des enfants (25 %), les services reçus à cet égard ne satisfont pas aux principes de base du programme éducatif.

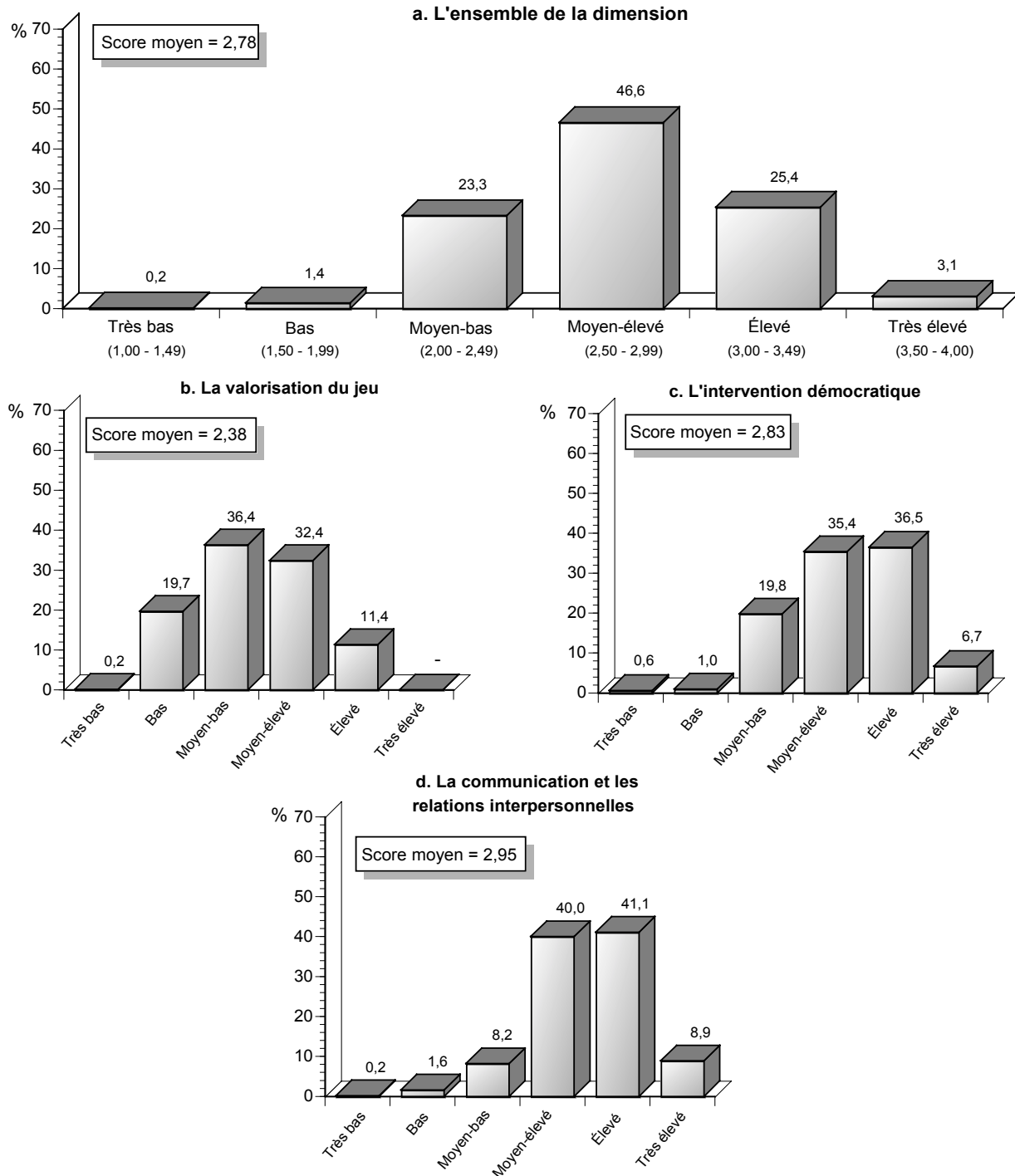
L'examen détaillé des distributions révèle que ce profil d'ensemble dissimule des différences selon les sous-dimensions. Ainsi, on note que pour une majorité d'enfants qui fréquentent un service en milieu familial (56 %), la qualité sur le plan de la valorisation du jeu n'est pas satisfaisante, alors que ceux qui ont un environnement éducatif de qualité élevée sur ce plan représentent une faible minorité (11 %) (figure 5.4b). Une tendance inverse est observée du côté de l'intervention démocratique et de la communication et des relations interpersonnelles (figure 5.4c, d). En effet, toutes proportions gardées, un grand nombre d'enfants sont dans des services se classant au niveau élevé ou très élevé de l'indice quant à ces deux sous-dimensions (43 % dans le cas de l'intervention démocratique et 50 %, dans celui de la communication et des relations interpersonnelles), tandis que moins d'enfants reçoivent des services ne correspondant pas aux principes du programme éducatif (21 % et 10 %, respectivement). Enfin, on ne peut passer sous silence le fait que, quelle que soit la sous-dimension analysée, une part appréciable des enfants (entre 32 % et 40 %, selon le cas) évoluent dans un service où la qualité de l'interaction avec la RSG est jugée passable.

#### 5.1.2.4 Dimension 4 : L'interaction de la RSG avec les parents

Comme les autres échelles d'observation, celle utilisée dans les services de garde éducatifs en milieu familial comprend une quatrième dimension, dont les sept items visent à mesurer la qualité de l'interaction entre la RSG et les parents des enfants qui fréquentent le service<sup>20</sup>.

Dans les services en milieu familial, la qualité de l'interaction de la RSG avec les parents est estimée à 2,97 en moyenne en 2003, ce qui situe cette dimension au niveau moyen-élevé de l'indice, à la limite du seuil de 3,00 indiquant l'atteinte d'un niveau de qualité élevé (tableau C.5.4). Ce résultat s'explique en partie par la présence de quatre items affichant des scores moyens estimés de 3,00 ou plus. Ainsi, on observe que la RSG est capable d'établir des relations constructives avec les parents, tant au moment de l'accueil (item 516 : 3,41) qu'à la fin de la journée (item 565 : 3,43). De plus, la continuité de l'intervention entre la RSG et la famille est généralement assurée par des échanges (item 41 :

Figure 5.4  
**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur l'interaction de la RSG avec les enfants<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.  
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

3,09) et la RSG collabore adéquatement avec les parents dont l'enfant connaît des difficultés (item 43 : 3,01). En contrepartie, on constate un niveau de qualité moyen-bas, donc inférieur au seuil minimal de 2,50, pour ce qui est des moyens de communication mis à la disposition des parents à la fin de la journée, afin qu'ils puissent partager ou recevoir de l'information concernant leur enfant et le déroulement de la journée (item 566 : 2,35). C'est donc dire que les moyens mis en place à cette fin par la RSG sont généralement insuffisants. Notons que les moyens de communication recherchés comprennent, par exemple, l'affichage de la programmation ou du menu, la présence d'un babillard ou d'un tableau faisant état des activités de la journée, des outils d'observation individualisés (fiches) permettant de consigner des commentaires pertinents sur l'enfant, ou encore des moyens de communication permettant aux parents de transmettre un message à la RSG.

Du côté de la distribution des enfants illustrée à la figure 5.5, un profil favorable se dégage des données concernant la qualité de l'interaction de la RSG avec les parents dans les services en milieu familial. Ainsi, selon l'enquête, plus de la moitié des enfants se trouvent dans un environnement éducatif de qualité élevée (49 %) ou très élevée (10 %) sur ce plan. Pour environ un enfant sur quatre (25 %), la qualité de cet

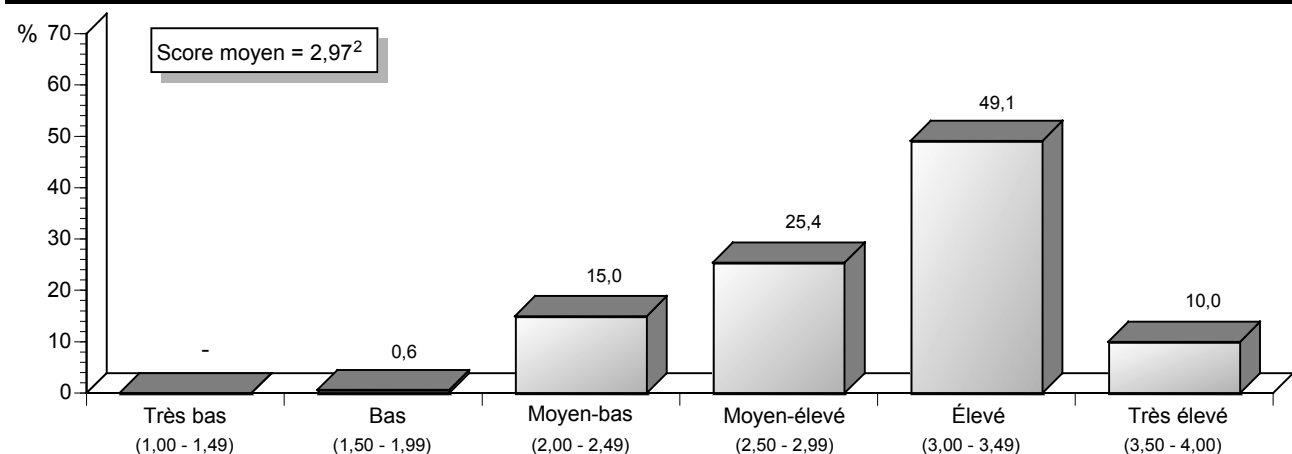
environnement est de niveau moyen-élevé selon l'indice, ce qui est considéré comme passable au regard des principes véhiculés par le programme éducatif. Enfin, un niveau de qualité inférieur à ce qui est minimalement requis, en vertu du programme éducatif, touche près de 16 % des enfants dans ce type de services.

### 5.1.3 La qualité selon les activités de base

À l'instar des chapitres 2 et 3, celui-ci propose une analyse complémentaire des données portant sur la qualité dans les services en milieu familial, en se concentrant cette fois sur les items relatifs aux différentes activités de base couvertes par l'enquête soit l'accueil, les repas, les soins personnels, les jeux extérieurs, les périodes transitoires et la fin de la journée. Ces activités correspondent à des moments significatifs du point de vue de l'expérience vécue par les enfants au cours d'une journée dans un service, et à ce titre, il est jugé intéressant de les examiner séparément. Précisons que ces activités comprennent des items se rattachant à l'une ou l'autre des dimensions de la qualité analysées précédemment. Dans cette section, la qualité pour chacune des activités de base est décrite à partir des scores moyens, puis des distributions d'enfants selon le niveau de l'indice de qualité.

Figure 5.5

**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension portant sur l'interaction de la RSG avec les parents<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

2. La marge d'erreur associée à cette estimation est de 0,07.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

### 5.1.3.1 L'accueil

La qualité des services offerts pendant l'accueil aux enfants fréquentant un service de garde en milieu familial est de niveau élevé selon l'enquête (score moyen : 3,36) (tableau 5.4). Les six items pris en compte dans la mesure de la qualité pour cette activité affichent des scores moyens estimés au-dessus de 3,00 (tableau C.5.5). Cela reflète une qualité de niveau élevé ou très élevé pour tous les items, notamment en ce qui concerne la transition entre la famille et le service qui est facilitée tant par l'organisation des lieux (item 512 : 3,51) que par l'intervention de la RSG (item 515 : 3,57).

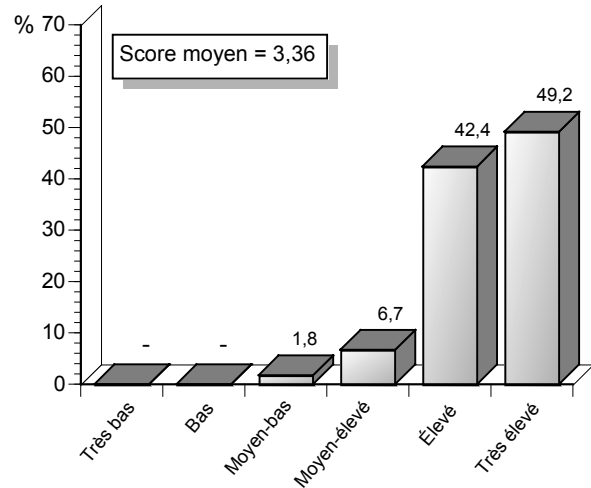
La distribution des enfants selon le niveau de qualité noté dans le service au moment de l'accueil révèle un profil très positif, puisque environ neuf enfants sur dix bénéficient de services de qualité élevée (42 %) ou très élevée (49 %) en milieu familial pendant ce premier moment significatif de la journée (figure 5.6). Parallèlement, très peu d'enfants en proportion (7 %) sont exposés à une qualité éducative jugée passable sur ce plan, et ceux qui évoluent dans un environnement où la qualité est inférieure au seuil minimal représentent une très petite fraction parmi l'ensemble des enfants (1,8 %).

Tableau 5.4  
**Qualité par activité de base, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|--|-------------|--------------------|----------------|
| Activité 5.1 : L'accueil                 | 3,36        | Élevé              | 0,05           |
| Activité 5.2 : Les repas                 | 3,22        | Élevé              | 0,06           |
| Activité 5.3 : Les soins personnels      | 2,40        | Moyen-bas          | 0,08           |
| Activité 5.4 : Les jeux extérieurs       | 2,40        | Moyen-bas          | 0,08           |
| Activité 5.5 : Les périodes transitoires | 2,79        | Moyen-élevé        | 0,09           |
| Activité 5.6 : La fin de la journée      | 3,29        | Élevé              | 0,05           |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Figure 5.6  
**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors de l'accueil<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

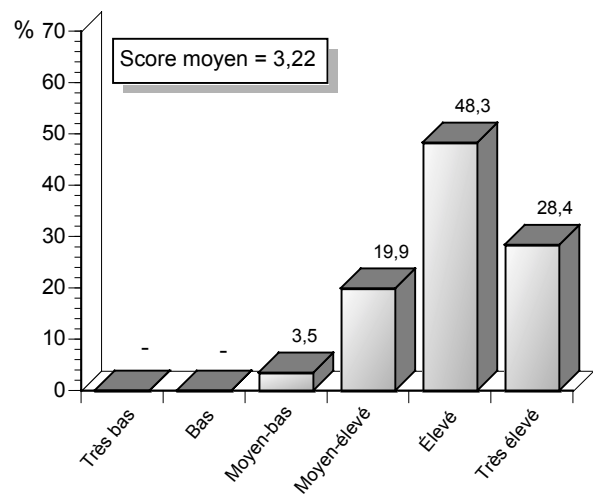


### 5.1.3.2 Les repas

L'environnement éducatif durant le repas du dîner et les collations recueille un score moyen de qualité de 3,22 environ, correspondant au niveau de qualité élevé de l'indice (tableau 5.4). Ce résultat tient en partie à la présence de sept items sur dix obtenant des scores moyens estimés de plus de 3,00 (tableau C.5.5). Par exemple, on remarque que l'aménagement des lieux favorise très bien un climat détendu pendant le dîner (item 525 : 3,84) et que le caractère sain du repas et des collations est généralement confirmé par les données (item 526 : 3,63; item 521 : 3,24). Cependant, l'item concernant le caractère sain des boires, lorsqu'il y a un poupon au biberon dans le service, affiche une estimation en deçà du seuil minimal de 2,50 (item 523 : 2,09), ce qui indique que les pratiques employées pendant les boires, notamment sur le plan de l'hygiène, ne permettent pas d'assurer la qualité d'une façon satisfaisante sur ce plan.

La distribution des enfants qui fréquentent un service en milieu familial, présentée à la figure 5.7, montre qu'environ les trois quarts d'entre eux profitent, lors des repas ou collations, d'un environnement de qualité élevée (48 %) ou très élevée (28 %). Ce résultat reflète une bonne ou très bonne correspondance avec les principes du programme éducatif à cet égard pour la grande majorité des enfants. Cela étant dit, soulignons que pour environ un enfant sur cinq, la qualité pendant ces moments est considérée comme passable. Enfin, en proportion, très peu d'enfants (3,5 %) sont exposés à une qualité faible (niveau moyen-bas) pour cette activité de base.

Figure 5.7  
Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors de la période des repas<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

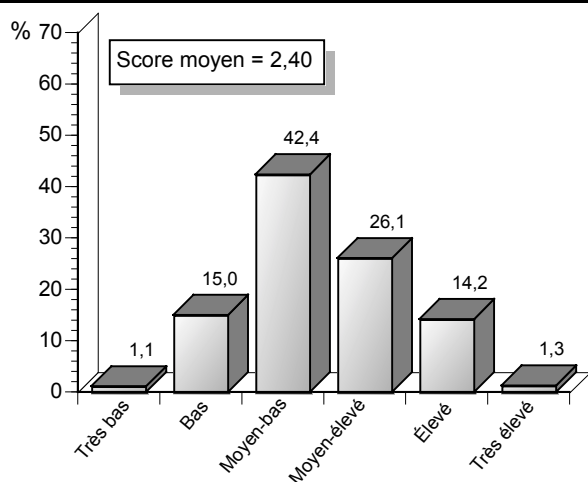
### 5.1.3.3 Les soins personnels

La qualité de l'expérience vécue par les enfants pendant les périodes de soins personnels est estimée en moyenne à 2,40, soit un résultat inférieur à ceux obtenus pour l'accueil (3,36) et les repas (3,22) (tableau 5.4). Une telle estimation correspond au niveau moyen-bas de l'indice et reflète donc une faible correspondance générale sur ce plan, dans les services en milieu familial, avec les principes du programme éducatif et les pratiques saines prônées en la matière. Pour mieux comprendre ce faible résultat, l'analyse par item montre notamment qu'en moyenne la fréquence à laquelle la RSG ou son assistante se lave les mains n'est pas suffisante (item 536 : 1,98) et la qualité sur le plan de l'hygiène et de la sécurité entourant les changements de couches, lorsqu'il y a des enfants aux couches dans le service, est généralement médiocre (item 531 : 1,29) (tableau C.5.5). De plus, les périodes de soins personnels ne sont pas suffisamment exploitées comme occasion d'apprentissage pour les enfants (item 537 : 2,19). Par ailleurs, mentionnons comme aspect positif que l'éducation des enfants à la

propreté se fait généralement dans un climat calme et affectueux (item 533 : 3,06).

Un profil peu favorable se dégage de la figure 5.8, qui présente la distribution des enfants dans les services en milieu familial selon le niveau de l'indice de qualité. Ainsi, pour la majorité des enfants (59 %), la qualité sur le plan des soins personnels n'est pas satisfaisante, en raison de scores de qualité inférieurs à 2,50 notés dans leur service. À cette proportion, s'ajoutent environ 26 % d'enfants touchés par des services considérés comme étant de qualité passable, au regard des principes de base du programme à cet égard. Pour compléter le portrait, mentionnons qu'une faible part des enfants (16 %) reçoivent des services de bonne ou très bonne qualité pour cette activité de base.

Figure 5.8  
**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité relatif aux soins personnels<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

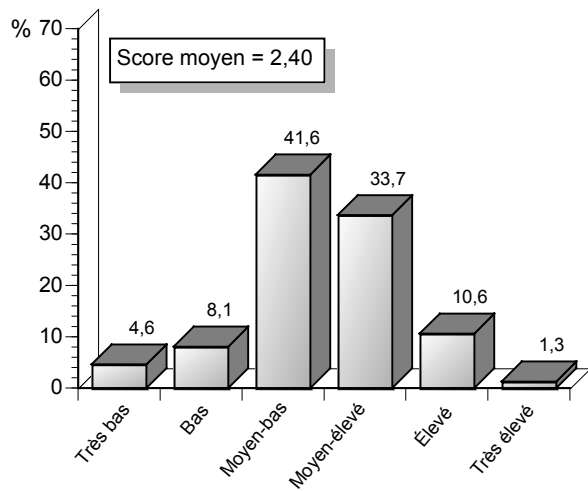
Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

#### 5.1.3.4 Les jeux extérieurs

Au chapitre des jeux extérieurs organisés pour les enfants en milieu familial, la qualité est de niveau moyen-bas, avec un score moyen de 2,40<sup>21</sup>, ce qui se compare au résultat observé pour l'activité de base relative aux soins personnels traitée précédemment (tableau 5.4). Huit items sur les onze concernés par les jeux extérieurs obtiennent des estimations de qualité en deçà du seuil jugé minimal pour correspondre aux principes du programme éducatif, ce qui explique en partie le score moyen noté pour cette activité (tableau C.5.5). C'est le cas notamment des items relatifs à l'aménagement de la cour extérieure (item 541S : 2,05; item 541N : 1,69) et de ceux qui ont trait à l'équipement et au matériel dans la cour ou au parc, permettant ou non de favoriser le développement global des enfants (items 542SA : 2,24, 542SB : 1,43, 542NA : 1,95 et 542NB : 1,78). Malgré ces lacunes, soulignons que les activités à l'extérieur sont généralement favorisées dans les services en milieu familial (item 544 : 3,00) et que les sorties permettent la découverte de l'environnement naturel, culturel et social par les enfants, comme déjà mentionné (item 547 : 3,07).

Quant à la distribution des enfants selon le niveau de qualité des périodes de jeux extérieurs, elle permet de constater que la majorité des enfants se trouvent dans des services où la qualité sur ce plan est inférieure au seuil minimal de 2,50 (figure 5.9). Par ailleurs, la qualité à cet égard est passable pour environ le tiers des enfants dans ce type de services, et elle est bonne ou très bonne pour une faible minorité d'enfants (12 %).

Figure 5.9  
**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors des périodes de jeux extérieurs<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

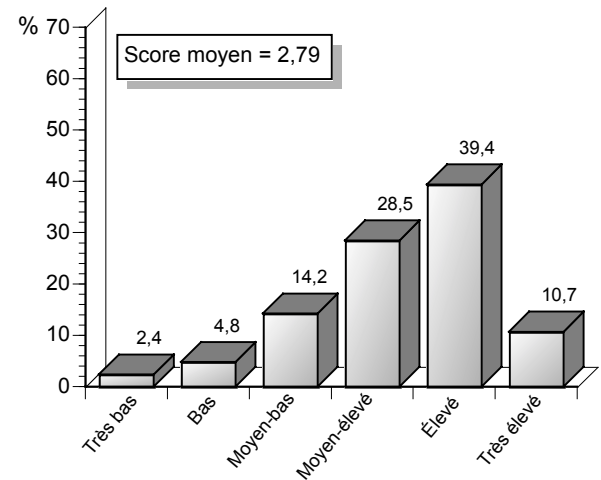
#### 5.1.3.5 Les périodes transitoires

D'après les données portant sur les enfants dans les services en milieu familial, le score moyen de qualité estimé pour les périodes transitoires (ex. : périodes de rangement, passage d'une activité à l'autre, etc.) est de 2,79, ce résultat correspondant au niveau moyen-élevé de l'indice (tableau 5.4). Les items composant cette activité de base affichent des scores moyens estimés gravitant autour de cette moyenne, à l'exception de celui concernant l'organisation de périodes de rangement stimulantes pour les enfants qui se situe au niveau élevé de l'indice (item 551 : 3,04) (tableau C.5.5).

La distribution des enfants selon le niveau de qualité trace un profil favorable pour ce qui est des périodes transitoires dans les services en milieu familial, comme le montre la figure 5.10. Ainsi, environ la moitié des enfants (50 %) bénéficient de services de qualité élevée ou très élevée durant les périodes transitoires. Par ailleurs, près de trois enfants sur dix (29 %) sont touchés par des périodes de qualité passable selon l'enquête. Enfin, on note que la qualité ne correspond

pas aux principes du programme éducatif sur ce plan pour environ 21 % des enfants concernés.

Figure 5.10  
**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors des périodes transitoires<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

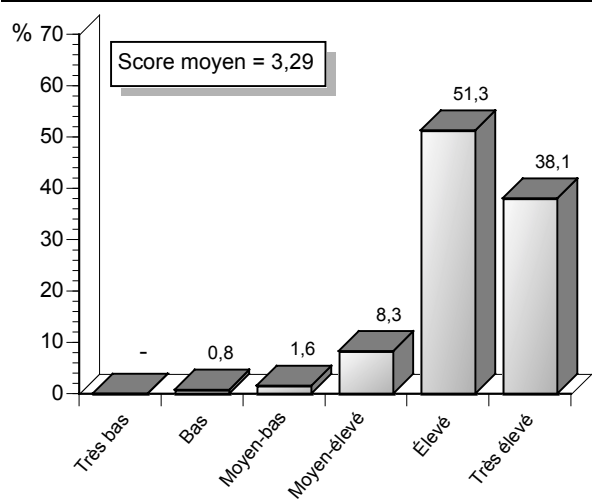
Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

#### 5.1.3.6 La fin de la journée

La fin de la journée est une période vécue positivement en général par les enfants dans les services de garde en milieu familial. En effet, ce dernier moment significatif avant le départ pour la maison affiche un score moyen estimé de 3,29, ce qui correspond au niveau de qualité élevé, comme pour l'accueil et les repas (tableau 5.4). Des estimations situées au-dessus de 3,00 sont notées pour cinq des six items compris dans cette activité, indiquant notamment que les enfants ont la possibilité de faire des choix (item 562 : 3,73) et que la RSG accorde de l'attention à tous les enfants pendant ce moment de la journée (item 564 : 3,65) (tableau C.5.5). Cependant, un point faible est constaté du côté des moyens de communication à la disposition des parents, pour qu'ils puissent recevoir ou partager de l'information sur leur enfant et sur le déroulement de la journée, cet item affichant un niveau de qualité moyen-bas selon l'indice (item 566 : 2,35).

Ce portrait positif pour ce qui est de la fin de la journée se reflète dans la distribution présentée à la figure 5.11. On note en effet que la très vaste majorité des enfants en milieu familial (89 %) évoluent, pendant ce moment, dans un environnement de garde éducatif qui présente une bonne ou très bonne correspondance avec le programme. En proportion, un très petit nombre d'enfants sont touchés par des services de qualité insatisfaisante sur ce plan (2,4 %).

Figure 5.11  
**Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la fin de la journée<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

### 5.1.4 La synthèse des résultats sur la qualité

Selon l'enquête, la qualité d'ensemble dans les services de garde en milieu familial est de niveau moyen-élevé puisque le score moyen total, calculé sur la base de tous les items de l'échelle d'observation, est estimé à 2,75. Les variations de la qualité moyenne selon les dimensions, détectées à partir des données, viennent nuancer quelque peu ce résultat très général. Ainsi, même si les scores moyens estimés pour les quatre dimensions correspondent au niveau moyen-élevé de l'indice, l'analyse montre que le résultat obtenu pour la qualité de l'interaction de la RSG avec les parents (2,97) est supérieur à ceux notés pour la structuration

et la variation des types d'activités et pour l'interaction de la RSG avec les enfants (2,78 dans les deux cas). Par contre, la structuration des lieux affiche le score moyen estimé le plus faible par rapport aux autres dimensions à l'étude (2,65). Un examen détaillé des données tenant compte des distributions d'enfants selon le niveau de qualité par sous-dimension, combinées aux résultats par item, permet de préciser ce portrait, notamment quant aux points forts et aux faiblesses observés dans ce type de services.

Soulignons premièrement les principaux aspects positifs relevés dans les services en milieu familial. On constate d'abord que les enfants bénéficient en majorité de services de qualité élevée ou très élevée sur le plan des sous-dimensions liées à l'horaire de la journée (56 %) et aux activités (61 %). Il en est de même pour ce qui concerne la dimension de l'interaction de la RSG avec les parents (59 %). Ces résultats sont attribuables entre autres au nombre relativement important d'items, dans ces univers mesurés, pour lesquels des scores moyens estimés de 3,00 ou plus sont notés. À titre d'exemple, rappelons qu'en général, la séquence des activités tient bien compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie, que la possibilité est offerte aux enfants, incluant les poupons, de faire des choix tout au long de la journée, que les jeux libres ainsi que les activités à l'extérieur sont valorisés et que la RSG est capable d'établir des relations constructives avec les parents. Toutefois, les résultats positifs pour ces sous-dimensions ou cette dimension ne doivent pas occulter la présence de quelques points faibles parmi les items qui s'y rattachent, en raison d'un niveau de qualité inférieur au seuil minimal de 2,50. Par exemple, on observe que les ateliers libres ou au choix permettent peu ou pas aux enfants âgés de 18 mois ou plus de s'approprier leur processus d'apprentissage. En fait, la grande majorité des enfants se trouvent dans des services où de tels ateliers ne sont pas organisés par la RSG. Du côté des poupons, les données indiquent que les types d'activités qui leur sont proposés ne tiennent pas suffisamment compte de leurs besoins. On note également que les périodes de soins personnels après le dîner sont généralement peu exploitées comme occasions d'apprentissage.

D'autre part, en proportion, de nombreux enfants bénéficient d'un environnement de garde éducatif dont la qualité est de niveau moyen-élevé. C'est le cas pour les sous-dimensions relatives à l'aménagement des lieux, aux activités, à la valorisation du jeu, à l'intervention démocratique et à la communication et aux relations interpersonnelles, la part des enfants concernés passant du tiers environ à la moitié, selon le cas. Rappelons que le niveau moyen-élevé de l'indice reflète une qualité éducative passable en vertu du programme éducatif, ce qui indique que des modifications sont nécessaires pour améliorer la situation quant aux sous-dimensions concernées. Plus concrètement, les points faibles permettant de cibler ces améliorations concernent notamment le caractère sain des lieux et des changements de couches et la fréquence du lavage des mains par la RSG. Ces items sont directement liés à des aménagements physiques – pour environ les deux tiers des enfants en milieu familial, la présence d'un ou de plusieurs éléments présentant un danger potentiel pour eux est observée – ou à des pratiques touchant la santé et la sécurité des enfants. Mentionnons également que l'intervention et le soutien de la RSG pour les enfants qui ont un comportement déroutant, afin qu'ils le modifient, de même que le soutien pour la résolution des conflits interpersonnels et le fait de fournir aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir avec autonomie présentent des lacunes.

Les principales faiblesses notées, à partir des données fournies par les distributions d'enfants en milieu familial, sont du côté du matériel, de la planification des activités, de l'observation des enfants et de la valorisation du jeu. Les profils de distribution se rapportant à ces sous-dimensions, se caractérisent tous par une majorité d'enfants qui fréquentent des services affichant des scores de qualité en deçà du seuil minimal (56 % à 69 %, selon la sous-dimension). Pour ces enfants, cela signifie que la qualité des services reçus quant à ces aspects ne correspond pas aux principes du programme éducatif, à la réglementation et aux pratiques qui en découlent. Dans le cas de la planification des activités par la RSG plus spécifiquement, la qualité éducative est même

considérée médiocre selon l'enquête pour près du quart des enfants en milieu familial, en raison notamment de l'absence de planification dans les services qu'ils fréquentent.

Une telle situation dépeinte quant à ces sous-dimensions, à partir des données de l'enquête, témoigne de la nécessité de nombreux changements dans les services concernés. Selon les résultats par item, les efforts devraient viser notamment à corriger plusieurs lacunes propres au matériel, qui ne reflète pas la diversité des réalités familiales et culturelles et qui n'est pas suffisant pour favoriser le développement global des enfants, notamment sur le plan psychomoteur, cette insuffisance étant marquée quant au matériel utilisé dans la cour ou au parc. Plusieurs faiblesses sont aussi notées du côté des items relatifs à la planification des activités et à l'observation des enfants, tous affichant une qualité inférieure au seuil minimal requis.

Quant aux résultats par item relatifs à la valorisation du jeu, ceux-ci soulignent notamment que le soutien aux initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux présente des lacunes chez les RSG en général. Ils suggèrent aussi que les RSG ont besoin d'être davantage appuyées dans leur travail, lorsqu'il s'agit de soutenir le processus de planification d'ateliers libres ou au choix des enfants de 18 mois ou plus et d'organiser des retours agréables sur les activités. En réalité, les faibles scores moyens estimés pour ces items résultent surtout du fait que la majorité des enfants ne bénéficient d'aucune période d'ateliers libres ni de retour sur les activités, au cours de la journée dans leur service. En dépit de ces lacunes, il est intéressant de signaler que le respect du jeu des enfants par la RSG constitue un point très positif dans ce type de services.

Pour ce qui est de l'examen spécifique à la qualité selon les activités de base, il permet de dresser un portrait positif pour l'accueil, les repas et la fin de la journée, le niveau de qualité noté pour ces activités étant élevé. Parmi les forces, soulignons la transition harmonieuse entre la famille et le service de garde éducatif lors de l'accueil, rendue possible grâce à l'organisation des lieux et à l'aide apportée par la RSG,

le climat détendu au moment du dîner favorisé par l'aménagement des lieux, le caractère sain du repas et de la collation, et l'attention accordée par la responsable à tous les enfants à la fin de la journée. S'ajoute à ces aspects, la possibilité offerte aux enfants de faire des choix, tant lors de l'accueil qu'à la fin de la journée. Les périodes transitoires affichent quant à elles un niveau de qualité moyen-élevé, reflet d'une qualité passable sur ce plan. Enfin, les résultats les moins favorables concernent les périodes de soins personnels et les jeux extérieurs : ces deux activités de base affichent un niveau moyen-bas de qualité, ce qui signifie une correspondance insatisfaisante par rapport aux principes du programme éducatif. Pour ces deux activités de base, plusieurs lacunes relevées dans les paragraphes précédents appellent des modifications importantes.

## 5.2 Les caractéristiques de l'environnement de garde éducatif et les liens avec la qualité

### 5.2.1 Le portrait de l'environnement de garde éducatif

Avant de procéder à l'analyse des facteurs associés à la qualité, il paraît nécessaire de brosser un portrait de l'environnement de garde éducatif des enfants en milieu familial. On examine ici les caractéristiques des groupes ainsi que celles de la responsable du service de garde (RSG). Des renseignements relatifs au volet milieu familial du CPE et, plus précisément, à la personne qui le coordonne sont ensuite présentés. Finalement, diverses caractéristiques relatives à la localisation et au milieu environnant de la résidence de la RSG sont exposées.

#### 5.2.1.1 Caractéristiques du groupe

Tout comme pour les autres types de services couverts par l'enquête, il s'avère pertinent de décrire brièvement les caractéristiques des groupes auxquels appartiennent les enfants fréquentant un service de garde en milieu familial. À ce titre, soulignons que la *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* [L.R.Q., chapitre S-4.1, article 1] prévoit que la personne responsable d'un service de

garde en milieu familial doit avoir la charge d'« au plus six enfants parmi lesquels au plus deux enfants peuvent être âgés de moins de 18 mois; ou, si elle est assistée d'une autre personne adulte [...] au plus neuf enfants parmi lesquels au plus quatre enfants peuvent être âgés de moins de 18 mois. » La Loi précise aussi que ce nombre peut inclure les enfants de moins de 9 ans de la responsable du service<sup>22</sup>.

Selon les données de l'enquête *Grandir en qualité 2003*, les services de garde en milieu familial comptent en moyenne 6,1 enfants par groupe (données non présentées). Comme on peut le voir au tableau 5.5, plus de deux enfants sur cinq (44 %) évoluent dans un groupe comptant 6 enfants au moment de l'enquête tandis qu'environ le quart (24 %) appartiennent à un groupe où il y en a entre 7 et 9. Au regard de l'âge des enfants, les données permettent seulement de savoir s'il y a présence de poupons dans le groupe, mais pas d'en déterminer le nombre, de sorte qu'on ne peut statuer sur le respect des normes à cet égard. Soulignons tout de même que selon les données recueillies, environ la moitié des enfants (47 %) appartiennent à un groupe où au moins un poupon est présent. De plus, on observe qu'environ trois enfants sur dix (30 %) font partie d'un groupe où une personne adulte autre que la RSG est présente pour l'assister.

Tableau 5.5  
Distribution des enfants selon certaines caractéristiques des groupes, enfants en milieu familial, Québec, 2003

|                                      | %    | I. C.         |
|--------------------------------------|------|---------------|
| <b>Taille du groupe</b>              |      |               |
| Moins de 6 enfants                   | 32,6 | (25,1 – 40,0) |
| 6 enfants                            | 43,6 | (35,7 – 51,5) |
| 7 à 9 enfants                        | 23,8 | (17,3 – 31,4) |
| <b>Présence d'au moins un poupon</b> |      |               |
| Oui                                  | 46,6 | (38,7 – 54,6) |
| Non                                  | 53,4 | (45,4 – 61,3) |
| <b>Présence d'une assistante</b>     |      |               |
| Oui                                  | 30,2 | (22,9 – 37,5) |
| Non                                  | 69,8 | (62,5 – 77,1) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Une des particularités des services de garde en milieu familial est qu'ils accueillent des enfants au sein d'un même groupe sans distinction quant à l'âge, bien que rien n'empêche les RSG de limiter leur offre de services à des enfants appartenant à un groupe d'âge restreint. Cette réalité entraîne une certaine hétérogénéité quant à l'âge des enfants accueillis dans ces milieux. Ainsi, parmi les enfants fréquentant un service de garde en milieu familial, environ neuf sur dix (91 %) appartiennent à un groupe où l'écart d'âge entre l'enfant le plus jeune et le plus vieux est d'au moins 2 ans (tableau 5.6). Plus précisément, 59 % des enfants appartiennent à un groupe où cet écart est d'au moins de 3 ans tandis que pour 17 % d'entre eux il est de 4 ans ou plus (données non présentées).

Comme on l'a vu, les données de l'enquête ne permettent pas de déterminer si le ratio enfants/adulte observé en milieu familial correspond à la norme édictée pour ces milieux, car on ne connaît pas le nombre de poupons présents dans le groupe. Comme autre solution, il est cependant intéressant de savoir si la taille maximale des groupes est respectée, en considérant le nombre d'adultes présents. Ainsi, rappelons que, sans égard à l'âge des enfants, un service en milieu familial peut compter un maximum de 9 enfants si la RSG est accompagnée d'une assistante ou un maximum de 6 enfants si elle est seule. Sur ce point, les données du tableau 5.6 montrent que les enfants se répartissent à peu près également selon que le nombre d'enfants accueillis au domicile de la RSG au moment de l'enquête est inférieur (48 %) ou égal (52 %) à ces limites maximales.

Tableau 5.6

**Homogénéité d'âge et nombre d'enfants par adulte, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Écart d'âge dans le groupe</b>      |      |               |
| Homogène (de 0 à 11 mois)              | 2,3  | (0,6 – 6,1)   |
| Peu homogène (de 12 à 23 mois)         | 6,4  | (3,1 – 11,6)  |
| Très peu homogène (de 24 mois et plus) | 91,3 | (85,6 – 95,2) |
| <b>Nombre d'enfants par adulte</b>     |      |               |
| Inférieur à la limite permise          | 48,0 | (40,1 – 56,0) |
| Égal à la limite permise               | 52,0 | (44,0 – 59,9) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

## 5.2.1.2 Caractéristiques de la responsable du service de garde en milieu familial (RSG)

Divers renseignements concernant les responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) ont également été recueillis dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité 2003*<sup>23</sup>. Ceux-ci révèlent d'abord sans grande surprise que la quasi-totalité des enfants font partie d'un groupe sous la responsabilité d'une personne de sexe féminin (98 %) (tableau 5.7). Celle-ci est âgée de moins de 35 ans dans environ trois cas sur dix, et de 45 ans ou plus dans près du quart (25 %) des cas. Notons qu'à peine 7 % environ des enfants ont une RSG âgée de moins de 30 ans. Par ailleurs, bien qu'on ne sache pas si ces enfants font partie du groupe, les données de l'enquête révèlent que 27 % des enfants concernés sont accueillis dans une résidence où la responsable a au moins un enfant de 5 ans ou moins

habitant avec elle, à plein temps ou à temps partiel (données non présentées).

Tableau 5.7

**Distribution des enfants selon le sexe et l'âge de la RSG, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|                     | %    | I. C.         |
|---------------------|------|---------------|
| <b>Sexe</b>         |      |               |
| Femmes              | 98,1 | (94,4 – 99,6) |
| Hommes              | 1,9  | (0,4 – 5,6)   |
| <b>Groupe d'âge</b> |      |               |
| Moins de 30 ans     | 6,8  | (3,4 – 12,1)  |
| 30 à 34 ans         | 24,0 | (17,4 – 31,5) |
| 35 à 39 ans         | 22,9 | (16,5 – 30,4) |
| 40 à 44 ans         | 21,6 | (15,4 – 29,0) |
| 45 ans et plus      | 24,6 | (18,0 – 32,3) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Au regard de la scolarité, on estime que la majorité des enfants (62 %) appartiennent à un groupe où la responsable détient un diplôme d'études primaires ou secondaires, à titre de plus haut diplôme obtenu, peu importe le domaine d'études (tableau 5.8). Dans environ trois cas sur dix (31 %) celle-ci a complété un diplôme de niveau collégial, soit dans la plupart des cas un Diplôme d'études collégiales (DEC) (21 %). On estime ainsi que pour 7 % seulement de la clientèle, la RSG possède un diplôme d'études universitaires. Par ailleurs, hormis les 45 heures de formation obligatoires, on constate que relativement peu de RSG ont une formation liée à l'emploi qu'elles occupent. En effet, comme on peut le voir au tableau 5.8, à peine 19 % environ des enfants évoluent dans un groupe où la

RSG possède un diplôme relié directement à la garde, à l'éducation ou au développement de l'enfant. Par ailleurs, au chapitre de la formation continue, les données indiquent qu'environ 23 % des enfants fréquentent un service où la RSG a suivi moins de 6 heures de perfectionnement, au cours de la dernière année. Cette proportion est élevée car, selon la réglementation, les RSG doivent suivre au moins 6 heures de perfectionnement annuellement. Parmi les enfants dont la RSG respecte cette exigence (77 %), un pourcentage relativement important (34 % de l'ensemble des enfants) appartiennent à un service où celle-ci a suivi plus de 12 heures de ce type d'activités dans l'année précédente.

Tableau 5.8

**Distribution des enfants selon la scolarité et la qualification de la RSG, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Plus haut diplôme</b>   |      |               |
| Diplôme de niveau primaire ou secondaire                                       | 61,8 | (53,8 – 69,8) |
| Diplôme de niveau collégial  | 30,8 | (23,2 – 38,4) |
| Attestation (AEC)  | 4,1  | (1,5 – 8,8)   |
| Certificat (CEC)   | 5,2  | (2,2 – 10,3)  |
| Diplôme (DEC)  | 21,4 | (15,0 – 29,1) |
| Diplôme de niveau universitaire  | 7,4  | (3,7 – 13,0)  |
| <b>Diplôme relié à la garde, à l'éducation ou au développement de l'enfant</b> |      |               |
| Oui  | 18,5 | (12,7 – 25,6) |
| Non  | 81,5 | (74,4 – 87,3) |
| <b>Nombre d'heures de perfectionnement (12 derniers mois)</b>                  |      |               |
| Moins de 6 heures  | 23,4 | (16,9 – 30,9) |
| 6 à 12 heures  | 42,8 | (34,9 – 50,7) |
| Plus de 12 heures  | 33,8 | (26,2 – 41,3) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

L'examen des données présentées au tableau 5.9 révèle qu'environ 56 % des enfants en milieu familial peuvent compter sur une responsable ayant à son actif au moins 5 ans d'expérience, à titre de responsable de service de garde en milieu familial, alors que pour près de quatre enfants sur dix (39 %), la RSG a entre 2 et 4 années d'expérience à ce titre. Par conséquent, seule une faible proportion d'enfants (4,9 %) font partie d'un groupe ayant une responsable relativement peu expérimentée, c'est-à-dire ayant moins de 2 ans d'expérience. Toujours au chapitre de l'expérience, on estime qu'environ un cinquième des enfants (21 %) est

sous la responsabilité d'une RSG qui a déjà occupé un poste d'éducatrice dans un service régi, soit en installation de CPE, soit en garderie.

Le tableau 5.9 présente aussi la distribution des enfants en milieu familial de CPE selon le revenu annuel brut que tire la RSG de son service de garde éducatif. Comme on peut le voir, environ le quart des enfants (24 %) fréquentent un service où la responsable déclare un revenu annuel brut tiré de cette source de 35 000 \$ et plus, tandis qu'il est de moins de 20 000 \$ dans environ 13 % des cas.



Tableau 5.9

**Distribution des enfants selon le nombre d'années d'expérience et le revenu de la RSG, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Nombre d'années d'expérience comme RSG</b>  |      |               |
| Moins de 2 ans   | 4,9  | (2,1 – 9,6)   |
| 2 à 4 ans  | 39,1 | (31,3 – 46,8) |
| 5 à 9 ans  | 33,5 | (26,0 – 41,0) |
| 10 ans et plus   | 22,5 | (16,2 – 30,0) |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un service de garde régi (sauf en milieu familial)</b> |      |               |
| Oui  | 20,8 | (14,7 – 28,1) |
| Non  | 79,2 | (71,9 – 85,3) |
| <b>Revenu annuel brut tiré de la garde</b>   |      |               |
| Moins de 20 000 \$   | 13,1 | (8,2 – 19,6)  |
| 20 000 \$ à 29 999 \$  | 35,5 | (27,8 – 43,2) |
| 30 000 \$ à 34 999 \$  | 26,9 | (20,1 – 34,8) |
| 35 000 \$ et plus  | 24,4 | (17,8 – 32,1) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

### 5.2.1.3 Caractéristiques de la coordonnatrice du volet milieu familial au CPE

Dans le même esprit que ce qui a été fait aux chapitres précédents, il s'avère pertinent de décrire les principales caractéristiques de la personne responsable de la gestion du volet milieu familial au CPE<sup>24</sup>. Il convient de signaler que le rôle de la coordonnatrice des services en milieu familial diffère de celui que jouent les gestionnaires en installation auprès des éducatrices. En fait, les coordonnatrices détiennent à la fois une responsabilité de gestion du volet milieu familial (ex. : gestion de la liste d'attente, reconnaissance des RSG), de contrôle de la qualité (ex. : visites de contrôle) et de soutien aux RSG (ex. : soutien pédagogique, activités de perfectionnement), ces dernières étant considérées comme des travailleuses autonomes.

Tout d'abord notons que la coordination de la garde en milieu familial est encore ici principalement une affaire de femmes. En effet, environ 95 % des enfants fréquentent un service soutenu par une personne de sexe féminin (tableau 5.10).

Tableau 5.10

**Distribution des enfants selon le sexe et l'âge de la coordonnatrice de la garde en milieu familial au CPE, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|                     | %    | I. C.         |
|---------------------|------|---------------|
| <b>Sexe</b>         |      |               |
| Femmes              | 94,5 | (89,6 – 97,5) |
| Hommes              | 5,5  | (2,5 – 10,4)  |
| <b>Groupe d'âge</b> |      |               |
| Moins de 30 ans     | 7,8  | (4,1 – 13,3)  |
| 30 à 34 ans         | 15,4 | (10,0 – 22,1) |
| 35 à 39 ans         | 25,8 | (19,0 – 33,4) |
| 40 à 44 ans         | 19,3 | (13,4 – 26,5) |
| 45 ans et plus      | 31,7 | (24,4 – 39,2) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Environ la moitié des enfants (51 %) ont une RSG bénéficiant du soutien d'une coordonnatrice âgée de 40 ans ou plus, alors que dans environ 8 % des cas cette dernière a moins de 30 ans.

Au chapitre de la scolarité des coordonnatrices, la grande majorité des enfants font partie d'un groupe où la RSG est appuyée par une personne ayant un Diplôme d'études collégiales (DEC) (33 %) ou un diplôme universitaire (55 %) à titre de plus haut diplôme obtenu, peu importe le domaine d'études (tableau 5.11). Par ailleurs, si la majorité des enfants font partie d'un groupe soutenu par une coordonnatrice possédant un diplôme relié à la garde (79 %), dans

environ un cas sur cinq seulement (20 %), elle en détient un en administration ou en gestion. Notons enfin que pour près de 10 % des enfants en milieu familial, la coordonnatrice possède à la fois un diplôme relié à la garde et un diplôme en administration ou en gestion, alors que pour près de 11 % d'entre eux elle n'en possède aucun de ces deux catégories (données non présentées).

Tableau 5.11

**Distribution des enfants selon la scolarité de la coordonnatrice de la garde en milieu familial au CPE, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Plus haut diplôme</b>   |      |               |
| Diplôme de niveau secondaire   | 3,4  | (1,2 – 7,7)   |
| Diplôme de niveau collégial  | 41,1 | (33,3 – 49,0) |
| Attestation (AEC)  | 8,3  | (4,4 – 13,9)  |
| Diplôme (DEC)  | 32,8 | (25,3 – 40,3) |
| Diplôme universitaire  | 55,5 | (47,5 – 63,4) |
| <b>Diplôme relié à la garde, à l'éducation ou au développement de l'enfant</b> |      |               |
| Oui  | 78,5 | (71,2 – 84,7) |
| Non  | 21,5 | (15,3 – 28,8) |
| <b>Diplôme en administration ou en gestion</b>                                 |      |               |
| Oui  | 20,5 | (14,4 – 27,8) |
| Non  | 79,5 | (72,3 – 85,6) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Concernant l'expérience de la coordonnatrice du volet milieu familial au CPE, il est estimé qu'environ le tiers des enfants (35 %) fréquentent un service soutenu par une coordonnatrice qui cumule au moins 5 années d'expérience à titre de gestionnaire dans le CPE actuel alors que dans 23 % des cas, celle-ci en possède moins de 2 (tableau 5.12). En ce qui concerne le nombre d'années d'expérience acquises en service régi, près de la moitié (48 %) des enfants en milieu familial font partie d'un groupe appuyé par une coordonnatrice ayant 5 ans ou plus d'expérience à ce

titre. Enfin, il est pertinent de signaler qu'autour de sept enfants sur dix en milieu familial (72 %) fréquentent un service dont la responsable au CPE détient une expérience, à titre d'éducatrice auprès d'enfants de 5 ans ou moins, dans un CPE ou une garderie.

À l'égard des conditions salariales, près des deux tiers des enfants (65 %) fréquentent un milieu familial coordonné par une personne dont le salaire annuel brut est de 35 000 \$ ou plus, alors que dans environ 13 % des cas, il est de moins de 30 000 \$.

Tableau 5.12

**Distribution des enfants selon le nombre d'années d'expérience et le salaire de la coordonnatrice de la garde en milieu familial au CPE, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | %    | I. C.         |
|---|------|---------------|
| <b>Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire dans le CPE actuel</b> |      |               |
| Moins de 2 ans  | 22,7 | (16,4 – 30,2) |
| 2 à 4 ans   | 42,0 | (34,1 – 49,8) |
| 5 à 9 ans   | 17,6 | (11,9 – 24,6) |
| 10 ans et plus  | 17,7 | (12,0 – 24,7) |
| <b>Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire en service régi</b>    |      |               |
| Moins de 2 ans  | 19,2 | (13,3 – 26,4) |
| 2 à 4 ans   | 33,2 | (25,7 – 40,7) |
| 5 à 9 ans   | 25,9 | (19,1 – 33,6) |
| 10 ans et plus  | 21,7 | (15,5 – 29,1) |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b>            |      |               |
| Oui   | 72,2 | (64,3 – 79,1) |
| Non   | 27,8 | (20,9 – 35,7) |
| <b>Salaire annuel brut</b>  |      |               |
| Moins de 30 000 \$  | 13,1 | (8,2 – 19,5)  |
| 30 000 \$ à 34 999 \$   | 22,2 | (15,9 – 29,6) |
| 35 000 \$ à 39 999 \$   | 22,2 | (15,9 – 29,6) |
| 40 000 \$ à 44 999 \$   | 21,7 | (15,4 – 29,0) |
| 45 000 \$ et plus   | 20,9 | (14,7 – 28,2) |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

#### 5.2.1.4 Caractéristiques du volet milieu familial du CPE<sup>25</sup>

Quatre variables ont été retenues pour décrire les principales caractéristiques du volet milieu familial, c'est-à-dire l'ensemble des services en milieu familial coordonnés par un même CPE. Il s'agit du nombre d'années d'existence de ce volet, du nombre de places attribuées au CPE, du nombre total de RSG et du nombre de nouvelles RSG reconnues au cours des 12 derniers mois.

Les données révèlent d'abord qu'environ la moitié des enfants en milieu familial (54 %) fréquentent un service appartenant à un volet ayant moins de 5 ans d'existence<sup>26</sup> (tableau 5.13). À l'opposé, environ un enfant sur six (17 %) en fréquente un existant depuis au moins 15 ans.

En ce qui concerne la taille du volet milieu familial du CPE, le tableau 5.13 montre qu'environ la moitié des enfants fréquentent un service (50 %) faisant partie d'un volet offrant moins de 150 places. Dans environ 17 % des cas, celui-ci offre le nombre maximum de places autorisé par la réglementation, soit 250 places.

Parallèlement, on estime que dans environ la moitié des cas, le volet regroupe moins de 20 RSG, tandis que 15 % des enfants font partie d'un CPE où il y en a au moins 40. Enfin, on constate que dans seulement 18 % des cas, aucune nouvelle RSG n'a été reconnue au cours des 12 derniers mois, alors que dans près de 22 % des cas, ce sont au moins 5 nouvelles RSG qui ont été accréditées durant cette période.

Tableau 5.13

**Distribution des enfants selon certaines caractéristiques du volet en milieu familial, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Nombre d'années d'existence</b>                             |      |               |
| Moins de 2 ½ ans   | 15,8 | (10,5 – 22,6) |
| 2 ½ à 4 ans  | 38,0 | (30,3 – 45,8) |
| 5 à 14 ans   | 29,5 | (22,5 – 37,5) |
| 15 ans et plus   | 16,6 | (11,1 – 23,4) |
| <b>Nombre de places en milieu familial</b>                     |      |               |
| Moins de 100 places  | 27,7 | (20,8 – 35,5) |
| 100 à 149 places   | 22,3 | (16,0 – 29,7) |
| 150 à 199 places   | 20,7 | (14,6 – 28,0) |
| 200 à 249 places   | 12,2 | (7,5 – 18,5)  |
| 250 places   | 17,1 | (11,5 – 24,0) |
| <b>Nombre de RSG</b>   |      |               |
| Moins de 10 RSG  | 14,3 | (9,1 – 21,0)  |
| 10 à 19 RSG  | 36,1 | (28,3 – 43,9) |
| 20 à 29 RSG  | 11,8 | (7,1 – 18,1)  |
| 30 à 39 RSG  | 23,2 | (16,7 – 30,9) |
| 40 RSG et plus   | 14,6 | (9,4 – 21,4)  |
| <b>Nombre de nouvelles RSG (au cours des 12 derniers mois)</b> |      |               |
| Aucune   | 17,8 | (12,1 – 24,8) |
| 1 à 4 RSG  | 60,2 | (52,4 – 67,9) |
| 5 RSG ou plus  | 22,1 | (15,8 – 29,5) |

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
 MESSF, *Fichier CAFE*, mis à jour le 20 février 2003.  
 MESSF, *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE*.  
 MESSF, *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003*.

## 5.2.1.5 Caractéristiques du milieu environnant

Dans l'ensemble, selon le regroupement de régions retenu, les données de l'enquête révèlent que les enfants fréquentant un service en milieu familial sont distribués assez également sur le territoire québécois. En fait, si on prend en compte l'imprécision rattachée à chacune des estimations fournies au tableau 5.14, on constate une différence significative dans la part d'enfants par regroupement de régions seulement entre l'Ouest du Québec et la Montérégie (8 % c. 19 %).

Malgré cette répartition, on note que c'est dans les grands centres urbains (RMR)<sup>27</sup> que se concentre environ les deux tiers de cette clientèle (68 %), tandis qu'environ 15 % et 17 % respectivement des enfants sont accueillis dans une résidence localisée dans un centre urbain intermédiaire (AR)<sup>28</sup> ou encore dans une autre région. De façon plus précise, les données révèlent que la RMR de Montréal regroupe à elle seule environ 43 % des enfants fréquentant ce type de services (données non présentées).

Tableau 5.14

**Distribution des enfants selon la localisation du service de garde en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Regroupement de régions administratives</b>         |      |               |
| Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay) | 11,8 | (7,1 – 17,9)  |
| Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)  | 16,5 | (11,0 – 23,4) |
| Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)      | 13,4 | (8,4 – 19,8)  |
| Montérégie   | 19,0 | (13,1 – 26,1) |
| Montréal   | 13,1 | (8,2 – 19,5)  |
| Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)      | 18,6 | (12,8 – 25,7) |
| Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)               | 7,6  | (3,9 – 13,0)  |
| <b>Unités statistiques</b>                             |      |               |
| Grandes régions urbaines (RMR)                         | 67,5 | (60,1 – 75,0) |
| Centres urbains intermédiaires (AR)                    | 15,1 | (9,8 – 21,8)  |
| Autres régions   | 17,4 | (11,7 – 24,3) |

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

De façon à compléter le portrait des services de garde éducatifs en milieu familial, il s'avère pertinent de présenter certaines caractéristiques sociodémographiques de la population du secteur où est localisée la résidence de la RSG<sup>29</sup>. Pour ce faire, divers indicateurs construits à partir des données du recensement canadien de 2001 ont été retenus, soit le taux d'activité de la population de 15 ans et plus, le revenu médian des familles, la proportion d'unités familiales à faible revenu et la proportion de la population née hors Québec, soit ailleurs au Canada ou dans un autre pays.

Les résultats présentés au tableau 5.15 montrent que près de 43 % des enfants concernés fréquentent un service situé dans un secteur où le taux d'activité de la population de 15 ans et plus<sup>30</sup> est de 70 % ou plus, soit plus élevé que la moyenne provinciale (64 %)<sup>31</sup>. À l'opposé, environ un enfant sur dix seulement (11 %)

fréquente un service de garde éducatif situé dans un secteur où moins de 55 % de la population de 15 ans et plus est active sur le marché de l'emploi.

Sur le plan du revenu familial, on évalue que parmi les enfants en milieu familial, près de quatre sur dix (37 %) sont accueillis dans une résidence située dans un secteur où le revenu médian des familles est de 60 000 \$ ou plus, tandis qu'ils sont près d'un sur cinq (19 %) à fréquenter un service localisé dans un secteur où ce dernier est inférieur à 40 000 \$. Parallèlement, on constate que près de 16 % des enfants sont accueillis dans une résidence comptant dans son environnement immédiat 25 % ou plus d'unités familiales à faible revenu<sup>32</sup>.

Tableau 5.15

**Distribution des enfants selon certaines caractéristiques du milieu environnant du service de garde<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | %    | I. C.         |
|--|------|---------------|
| <b>Taux d'activité</b> (population de 15 ans et plus)          |      |               |
| Moins de 55 %  | 10,7 | (6,3 – 17,8)  |
| 55 % à 69 %  | 46,4 | (38,5 – 54,4) |
| 70 % et plus   | 42,8 | (35,0 – 50,7) |
| <b>Revenu médian des familles</b> (2000)                       |      |               |
| Moins de 40 000 \$   | 19,1 | (13,3 – 26,3) |
| 40 000 \$ à 59 999 \$  | 43,8 | (35,9 – 51,7) |
| 60 000 \$ et plus  | 37,1 | (29,4 – 44,8) |
| <b>Proportion des unités familiales à faible revenu</b> (2000) |      |               |
| Moins de 10 %  | 50,7 | (42,8 – 58,7) |
| 10 à 24 %  | 33,7 | (26,2 – 41,3) |
| 25 % et plus   | 15,5 | (10,2 – 22,3) |
| <b>Proportion de la population née hors Québec</b>             |      |               |
| Moins de 10 %  | 81,5 | (74,4 – 87,3) |
| 10 % à 24 %  | 12,9 | (8,0 – 19,3)  |
| 25 % et plus   | 5,6  | (2,5 – 10,5)  |

1. Correspond à une aire de diffusion (AD) telle que définie par Statistique Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Statistique Canada, *Recensement du Canada 2001*.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Bien qu'imprécises, les données sur la proportion de la population née hors Québec constituent en quelque sorte un indicateur de la diversité socioculturelle pouvant être présente dans les milieux. À cet égard, les données recueillies montrent qu'autour de huit enfants sur dix (82 %) évoluent dans un service de garde éducatif situé dans un secteur où moins de 10 % de la population est née hors Québec, tandis qu'à peine 6 % des enfants en fréquentent un situé dans un milieu où cette situation est le fait d'au moins le quart de la population.

### 5.2.2 Les facteurs associés à la qualité éducative

Cette partie vise à déterminer les facteurs associés à la qualité des services de garde éducatifs en milieu familial. Aux fins des analyses, ont été retenues les variables présentées dans la section précédente de même que diverses caractéristiques jugées pertinentes pour lesquelles des données ont été recueillies dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité 2003*, comme la

participation de la RSG à des rencontres avec ses pairs ou encore son niveau de satisfaction au travail. Les résultats sont présentés selon qu'ils concernent le groupe dont fait partie l'enfant et la responsable du service de garde en milieu familial (RSG) d'abord. On se penche ensuite sur les caractéristiques de la personne qui coordonne l'ensemble de ces services au CPE<sup>33</sup>, sur celles relatives au volet milieu familial auquel appartient le service et à l'environnement géographique du service de garde éducatif<sup>34</sup>. Les facteurs associés à la qualité d'ensemble sont présentés de même que ceux liés à la qualité des quatre dimensions retenues dans l'enquête *Grandir en qualité 2003*, à savoir, la structuration des lieux, la structuration et la variation des types d'activités, l'interaction de la RSG avec les enfants et l'interaction entre la RSG et les parents.

Pour mener cette analyse, rappelons qu'une variable comportant deux catégories a été construite à partir des scores obtenus à chacune des dimensions. L'une

comprend les enfants fréquentant des services en milieu familial affichant des scores se situant dans le tercile inférieur de l'échelle de qualité, et l'autre, dans les deux terciles supérieurs. Le tableau 5.16 présente les seuils délimitant les deux catégories des variables ainsi définies pour la qualité d'ensemble et pour chacune des quatre dimensions. Ainsi qu'indiqué, pour toutes les dimensions, ce seuil est égal ou supérieur au

seuil minimal de 2,50, ce qui devrait permettre de capter les facteurs associés à un niveau de qualité éducative jugé à tout le moins satisfaisant selon les principes du programme éducatif. Pour connaître la correspondance entre ces deux catégories et les six niveaux de l'indice de qualité retenus jusqu'à maintenant, on peut consulter les figures 5.1 à 5.5.

Tableau 5.16

**Seuils des catégories de l'indice de qualité utilisées pour les analyses bivariées selon les dimensions, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|--|----------------------------------|----------------|
|  | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
| Ensemble de l'échelle  | [1,66 à 2,62]                    | [2,63 à 3,58]  |
| Dimension 1 : La structuration des lieux                             | [1,87 à 2,49]                    | [2,50 à 3,66]  |
| Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités | [1,53 à 2,63]                    | [2,64 à 3,50]  |
| Dimension 3 : L'interaction de la RSG avec les enfants               | [1,45 à 2,65]                    | [2,66 à 3,70]  |
| Dimension 4 : L'interaction de la RSG avec les parents               | [1,86 à 2,57]                    | [2,71 à 4,00]  |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Comme pour les autres types de services, une analyse bivariée des facteurs associés à la qualité des services de garde en milieu familial est d'abord menée à l'aide du test du khi-carré. Seuls les résultats significatifs au seuil de 0,05 sont présentés sous forme de tableaux, tandis que les variables associées à la qualité des services au seuil de 0,10 sont évoquées dans le texte afin d'attirer l'attention sur certaines tendances. Comme plusieurs des caractéristiques examinées sont liées entre elles, une analyse multivariée est ensuite conduite pour la qualité d'ensemble afin de mieux départager leur rôle respectif. Peu importe le type d'analyse menée, on se doit de garder en tête que la nature transversale de l'enquête empêche d'établir tout lien de causalité entre les variables de croisement et le niveau de qualité des services de garde éducatifs offerts en milieu familial.

#### 5.2.2.1 Facteurs associés à la qualité d'ensemble

##### *Caractéristiques du groupe et de la RSG*

Selon les données de l'enquête *Grandir en qualité 2003*, la qualité d'ensemble des services éducatifs offerts en milieu familial n'est associée ni à la taille du groupe auquel appartient l'enfant ni à l'écart d'âge

séparant le cadet de l'aîné du groupe. La présence de poupons dans le groupe ou encore le fait que le nombre d'enfants par adulte soit inférieur plutôt qu'égal au nombre maximum permis, sans égard à l'âge<sup>35</sup>, ne semblent pas non plus y être liés.

Quelques caractéristiques de la RSG y sont par contre associées. Par exemple, les enfants en milieu familial de CPE bénéficient de services de garde éducatifs de meilleure qualité lorsque la responsable de leur groupe a suivi plus de 12 heures d'activités de perfectionnement, dans l'année qui a précédé l'enquête, soit un nombre plus de deux fois supérieur à celui exigé par le *Règlement sur les CPE*<sup>36</sup> (tableau 5.17). À l'inverse, on observe une relation négative entre le niveau de qualité et le nombre de visites de contrôle (visites surprises) que la RSG déclare avoir reçu du CPE, dans les 12 mois précédant l'enquête. Ainsi, les enfants fréquentant des services ayant reçu un nombre de visites équivalent ou supérieur à ce qui est prévu dans la réglementation (entre 4 et 12) bénéficieraient plus souvent de services de qualité moindre, que ceux appartenant à un service où il y en a eu entre une et 3 (41 % c. 20 %). Peut-être faut-il voir là un suivi moins étroit des milieux où le niveau de qualité a été évalué

Tableau 5.17

**Caractéristiques de la RSG associées à la qualité d'ensemble<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>Nombre d'heures de perfectionnement (12 derniers mois)<sup>2</sup></b> |                                  |                |
| 12 heures ou moins  | 40,2                             | 59,8           |
| Plus de 12 heures   | 20,1                             | 79,9           |
| <b>Nombre de visites de contrôle reçues du CPE (12 derniers mois)</b>     |                                  |                |
| 1 à 3 visites   | 20,3                             | 79,7           |
| 4 à 12 visites  | 41,4                             | 58,6           |
| <b>Degré de satisfaction face au travail</b>                              |                                  |                |
| Très satisfaite   | 25,6                             | 74,4           |
| Satisfaite, insatisfaite ou très insatisfaite                             | 44,8                             | 55,2           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

2. Excluant celles comprises dans les 45 heures prévues à l'article 45 du *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

favorablement lors des premières visites<sup>37</sup>. À ces facteurs associés de façon significative au niveau de qualité observé dans ce type de services, s'ajoute le niveau de satisfaction au travail. En effet, on observe une meilleure qualité éducative dans les milieux où la RSG exprime un niveau de satisfaction très élevé vis-à-vis de son travail, cette situation étant le fait d'environ 61 % des RSG (données non présentées).

Enfin, soulignons une tendance à la prestation de services dont la qualité d'ensemble est supérieure, lorsque la RSG a participé à au moins 5 rencontres formelles avec d'autres responsables de service de garde éducatif en milieu familial, dans les 12 mois précédant l'enquête ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

*Caractéristiques de la coordonnatrice, du volet milieu familial et du milieu environnant*

Parmi les variables concernant moins directement le milieu fréquenté par l'enfant, deux caractéristiques de la coordonnatrice des services de garde éducatifs en milieu familial au CPE se révèlent associées à la qualité d'ensemble de ce type de services. Les données de

l'enquête *Grandir en qualité 2003* révèlent d'abord que la qualité d'ensemble est meilleure lorsque la coordonnatrice a déjà occupé un poste d'éducatrice auprès d'enfants de 5 ans ou moins, dans une installation de CPE ou une garderie<sup>38</sup>, de même que lorsqu'elle consacre tout son temps, plutôt qu'une partie seulement de ses heures de travail, à la coordination (tableau 5.18). Soulignons par ailleurs une tendance à la prestation de services de garde éducatifs de meilleure qualité, lorsque la coordonnatrice se dit très satisfaite de son travail ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

Aucune des caractéristiques relatives au volet milieu familial du CPE (ex. : nombre d'années d'existence, nombre de RSG) ou à la population du secteur desservi (ex. : fréquence d'unités familiales à faible revenu, proportion de résidents nés hors Québec) ne ressorte par ailleurs comme étant liée au niveau de qualité d'ensemble des services de garde en milieu familial.



Tableau 5.18

**Caractéristiques de la coordonnatrice associées à la qualité d'ensemble<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b>                                |                                  |                |
| Oui   | 26,7                             | 73,3           |
| Non   | 50,0                             | 50,0           |
| <b>Proportion des heures de travail consacrées à la coordination du volet milieu familial</b> |                                  |                |
| Moins de 100 %  | 37,3                             | 62,7           |
| 100 %   | 19,1                             | 80,9           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

#### 5.2.2.2 Facteurs associés à la qualité de la structuration des lieux

##### *Caractéristiques du groupe et de la RSG*

Les données du tableau 5.19 révèlent que seules deux variables concernant la RSG sont associées de façon significative à la qualité de la structuration des lieux en milieu familial de CPE : son niveau de scolarité et le nombre d'heures d'activités de perfectionnement auxquelles elle a participé dans l'année qui a précédé l'enquête. Plus précisément, les enfants fréquentant des services où la RSG possède un diplôme d'études postsecondaires, tous domaines confondus, de même

que ceux où la RSG a participé à plus de 12 heures d'activités de perfectionnement, dans l'année précédant l'enquête, sont plus susceptibles de fréquenter des lieux aménagés et structurés d'une façon satisfaisante selon les principes du programme éducatif (scores variant entre 2,50 et 3,66; tableau 5.16).

Par ailleurs, notons que la qualité de la structuration des lieux tend à être meilleure lorsque la RSG perçoit comme étant peu utile le soutien pédagogique reçu du CPE, peut-être parce que le besoin d'un tel soutien est moins manifeste dans les services où les lieux sont déjà aménagés de façon satisfaisante ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

Tableau 5.19

**Caractéristiques de la RSG associées à la qualité de la structuration des lieux<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>Plus haut diplôme</b>  |                                  |                |
| Diplôme de niveau primaire ou secondaire                                  | 39,0                             | 61,0           |
| Diplôme de niveau postsecondaire  | 19,4                             | 80,6           |
| <b>Nombre d'heures de perfectionnement (12 derniers mois)<sup>2</sup></b> |                                  |                |
| 12 heures ou moins  | 38,2                             | 61,8           |
| Plus de 12 heures   | 19,2                             | 80,8           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

2. Excluant celles comprises dans les 45 heures prévues à l'article 45 du *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

*Caractéristiques de la coordonnatrice, du volet milieu familial et du milieu environnant*

Comme pour la qualité d'ensemble, le fait pour la coordonnatrice d'avoir déjà occupé un poste d'éducatrice, auprès de jeunes enfants dans un CPE ou une garderie, est associé de façon positive à la qualité de la structuration des lieux en milieu familial de CPE (tableau 5.20). De plus, cette dimension tend à faire l'objet d'une évaluation plus favorable, dans les services coordonnés par une personne recevant un salaire annuel brut moins élevé (moins de 30 000 \$ plutôt que 30 000 \$ ou plus) ( $p < 0,10$ ; données non présentées), une caractéristique étroitement liée à l'expérience.

Du côté des caractéristiques du volet milieu familial du CPE, on note que la structuration des lieux atteint moins souvent un niveau de qualité satisfaisant, lorsque des réunions avec les parents ont été organisées par le CPE dans l'année qui a précédé l'enquête, peut-être en réponse à certaines lacunes observées dans les milieux (tableau 5.20). En effet, comme aucun lien n'a été détecté avec le nombre d'années d'existence du volet milieu familial, on peut plus difficilement invoquer que cela tient au fait que le volet familial est en développement.

Tableau 5.20

**Caractéristiques de la coordonnatrice et du volet milieu familial associées à la qualité de la structuration des lieux<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>A) Caractéristique de la coordonnatrice</b>                      |                                  |                |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b>      |                                  |                |
| Oui   | 23,4                             | 76,6           |
| Non   | 52,9                             | 47,1           |
| <b>B) Caractéristique du volet milieu familial</b>                  |                                  |                |
| <b>Organisation de réunions avec les parents (12 derniers mois)</b> |                                  |                |
| Oui   | 42,6                             | 57,4           |
| Non   | 25,1                             | 74,9           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

5.2.2.3 Facteurs associés à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités

*Caractéristiques du groupe et de la RSG*

À la lumière des données de l'enquête, la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités en milieu familial ne s'avère pas, encore ici, liée de façon significative aux caractéristiques du groupe d'enfants. Fait à noter, cette dimension tend toutefois à faire l'objet d'une évaluation plus favorable, lorsque le rapport enfants/adulte, sans égard à l'âge, est égal plutôt qu'inférieur à la limite permise ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

En ce qui a trait au profil des RSG, seules deux variables ressortent comme y étant associées. On observe d'abord que les enfants bénéficient de meilleurs services à cet égard, lorsque la RSG est d'âge moyen (35-44 ans) plutôt qu'âgée de 45 ans ou plus (tableau 5.21). Les enfants bénéficient aussi d'activités mieux structurées et davantage variées, lorsque la responsable de leur groupe a participé à au moins 5 rencontres de travail formelles avec d'autres responsables de service de garde éducatif, dans l'année qui a précédé l'enquête. En effet, lorsque c'est le cas, 78 % environ des enfants fréquentent des milieux familiaux se situant dans les terciles supérieurs de l'échelle de qualité, pour cette dimension, par comparaison avec environ six enfants sur dix (61 %) lorsque ces rencontres sont moins fréquentes.

Tableau 5.21

**Caractéristiques de la RSG associées à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|--|----------------------------------|----------------|
|  | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|  | %                                |                |
| <b>Groupe d'âge</b>  |                                  |                |
| Moins de 35 ans  | 31,2                             | 68,8           |
| 35 à 44 ans  | 19,4                             | 80,6           |
| 45 ans et plus   | 48,6                             | 51,4           |
| <b>Nombre de rencontres formelles avec d'autres RSG (12 derniers mois)</b> |                                  |                |
| Moins de 5 rencontres  | 39,1                             | 60,9           |
| 5 rencontres ou plus   | 22,1                             | 77,9           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

*Caractéristiques de la coordonnatrice, du volet milieu familial et du milieu environnant*

De toutes les dimensions des services de garde en milieu familial, la structuration et la variation des types d'activités est celle pour laquelle le plus grand nombre de caractéristiques extérieures au milieu de garde proprement dit interviennent, directement ou non.

On observe d'abord que cette dimension est plus susceptible d'être évaluée positivement lorsque la personne désignée comme coordonnatrice des services en milieu familial au CPE a déjà occupé un poste

d'éducatrice auprès d'enfants de moins de 5 ans ou consacre tout son temps, plutôt qu'une partie seulement de ses heures de travail, à la coordination du volet milieu familial (tableau 5.22). Dans cette veine, le fait pour celle-ci d'avoir travaillé en moyenne à plein temps (plus de 32 heures), plutôt qu'à temps partiel, à titre de coordonnatrice, au cours des quatre dernières semaines, tend à être associé à une meilleure qualité des services en milieu familial sur le plan de la structuration et de la variation des types d'activités offertes ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

Tableau 5.22

**Caractéristiques de la coordonnatrice associées à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b>                                |                                  |                |
| Oui   | 22,4                             | 77,6           |
| Non   | 50,9                             | 49,1           |
| <b>Proportion des heures de travail consacrées à la coordination du volet milieu familial</b> |                                  |                |
| Moins de 100 %  | 34,8                             | 65,2           |
| 100%  | 14,8                             | 85,2           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Soulignons également une tendance à une évaluation plus favorable de cette dimension lorsque la coordonnatrice possède un diplôme relié à la garde ou lorsqu'elle a moins de 2 ans d'expérience à titre de gestionnaire d'un service régi ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

En ce qui a trait aux caractéristiques du volet milieu familial du CPE, on note une meilleure structuration et variation des types d'activités dans les milieux affiliés à un CPE n'ayant pas reconnu de nouvelles RSG, au cours de l'année qui a précédé l'enquête, peut-être parce que des énergies n'ont pas été canalisées dans la mise sur pied de nouveaux services (tableau 5.23). Il serait difficile en effet d'y voir là une situation réservée aux volets ayant atteint un stade plus avancé de développement, puisque les données indiquent que les services appartenant à des volets plus récemment implantés, c'est-à-dire existant depuis moins longtemps (moins de 2 ½ ans), ont plutôt tendance à faire meilleure figure à ce chapitre ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

Enfin, au regard du milieu environnant, on observe que la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités auxquelles participent les enfants est relativement moins bonne, dans les services localisés dans des secteurs où 10 % ou plus de la population est née hors Québec. Ainsi, environ un enfant sur deux (49 %), fréquentant des services de garde en milieu familial situés dans un secteur comptant une telle proportion de résidents nés à l'extérieur du Québec, est concernée par un niveau de qualité moindre en matière de structuration et de variation des types d'activités, alors que cette situation est le fait d'environ le quart seulement (26 %) des autres enfants (tableau 5.23). Soulignons par ailleurs une tendance à la prestation de services de moindre qualité pour les enfants fréquentant des services situés sur l'île de Montréal, plutôt qu'ailleurs au Québec ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

Tableau 5.23

**Caractéristiques du volet milieu familial et du milieu environnant associées à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|--|----------------------------------|----------------|
|  | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|  | %                                |                |
| <b>A) Caractéristique du volet milieu familial</b>                           |                                  |                |
| <b>Intégration de nouvelles RSG (12 derniers mois)</b>                       |                                  |                |
| Oui  | 34,3                             | 65,7           |
| Non  | 12,1                             | 87,9           |
| <b>B) Caractéristique du milieu environnant du service de garde éducatif</b> |                                  |                |
| <b>Proportion de la population née hors Québec</b>                           |                                  |                |
| Moins de 10 %  | 26,1                             | 73,9           |
| 10 % ou plus   | 49,0                             | 51,0           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Statistique Canada, *Recensement du Canada 2001*.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

#### 5.2.2.4 Facteurs associés à la qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants

Avec des scores compris entre 1,45 et 2,65, le tercile inférieur de cette dimension correspond à des services dont le niveau de qualité est assez étendu (tableau 5.16). Ce résultat pourrait expliquer que relativement peu de variables permettent de distinguer les enfants selon la qualité de l'interaction qu'ils ont avec la responsable de leur groupe.

#### Caractéristiques du groupe et de la RSG

À la lumière des données de l'enquête *Grandir en qualité 2003*, la qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants ne semble pas associée aux caractéristiques du groupe dont elle a la charge. En ce qui a trait aux caractéristiques de la RSG comme telle, on note que le nombre de rencontres de travail formelles avec d'autres RSG, le nombre de visites de contrôle ou encore le niveau de satisfaction au travail interviennent directement ou non ici. Ainsi, comme l'indiquent les résultats du tableau 5.24, comparativement aux autres enfants, ceux dont la RSG a eu au moins 5 rencontres formelles avec ses homologues, dans l'année qui a

précédé l'enquête, bénéficient d'une meilleure interaction avec la responsable de leur groupe. Outre cette variable, on note une tendance à une meilleure interaction entre les enfants et la RSG, lorsque celle-ci a discuté de travail avec d'autres responsables de service de garde en milieu familial, sur une base informelle durant cette même période ( $p < 0,10$ ; données non présentées).

En ce qui concerne le nombre de visites surprises, comme pour la qualité d'ensemble, un plus grand nombre de visites de contrôle du CPE s'avère associé à un niveau de qualité moindre. Ainsi, 43 % des enfants fréquentant des services ayant reçu entre 4 et 12 visites de contrôle durant l'année se situent dans le tercile inférieur de l'échelle de qualité, pour cette dimension, alors que cette proportion est d'environ 17 % pour les enfants évoluant dans des milieux ayant reçu moins de 4 visites durant l'année (tableau 5.24). À l'inverse, on observe un niveau de qualité relativement plus élevé dans les milieux de garde où la RSG se dit très satisfaite de son travail.

Tableau 5.24

#### Caractéristiques de la RSG associées à la qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>Nombre de rencontres formelles avec d'autres RSG</b><br>(12 derniers mois) |                                  |                |
| Moins de 5 rencontres   | 42,8                             | 57,2           |
| 5 rencontres ou plus  | 23,9                             | 76,1           |
| <b>Nombre de visites de contrôle reçues du CPE</b> (12 derniers mois)         |                                  |                |
| 1 à 3 visites   | 16,6                             | 83,4           |
| 4 à 12 visites  | 43,4                             | 56,6           |
| <b>Degré de satisfaction face au travail</b>                                  |                                  |                |
| Très satisfaite   | 24,4                             | 75,6           |
| Satisfaite, insatisfaite ou très insatisfaite                                 | 46,2                             | 53,8           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

*Caractéristiques de la coordonnatrice, du volet milieu familial et du milieu environnant*

Quant aux variables relatives à la coordonnatrice du volet milieu familial du CPE, seule l'expérience antérieure à titre d'éducatrice est associée de façon significative à la qualité de l'interaction entre la RSG et les enfants. Ainsi, encore ici, les services éducatifs sont de meilleure qualité, dans les milieux familiaux coordonnés par une personne ayant déjà occupé un poste d'éducatrice, dans une installation de CPE ou dans une garderie (tableau 5.25). La qualité de la

relation entre la RSG et les enfants tend également à être meilleure, dans les services coordonnés par une personne consacrant tout son temps à cette tâche ( $p < 0,10$ ; données non présentées). Aucune association significative non plus que de tendance n'a par contre été décelée entre la qualité de l'interaction RSG-enfants et les caractéristiques du volet milieu familial auquel appartient le service (ex. : nombre d'années d'existence du volet, nombre de places, etc.). Un constat similaire ressort de l'examen des caractéristiques de l'environnement géographique du domicile accueillant les enfants.

Tableau 5.25

**Caractéristique de la coordonnatrice associée à la qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|--|----------------------------------|----------------|
|  | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|  | %                                |                |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b> |                                  |                |
| Oui  | 27,0                             | 73,0           |
| Non  | 48,9                             | 51,1           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

5.2.2.5 Facteurs associés à l'interaction de la RSG avec les parents

*Caractéristiques du groupe et de la RSG*

Une fois de plus, aucune relation n'a été détectée entre la qualité de l'interaction entre la RSG et les parents et les caractéristiques du groupe auquel appartient l'enfant. Par contre, on note une relation positive entre le niveau de qualité à cet égard et le fait que des enfants âgés de 5 ans ou moins habitent avec la RSG<sup>39</sup>, ceux-ci pouvant faire partie ou non du groupe dont elle a la charge (tableau 5.26). Le fait pour la RSG d'avoir une assistante est également associé à une meilleure relation avec les parents, cela lui permettant peut-être de dégager davantage de temps pour communiquer avec eux. L'évaluation de cette dimension est également plus favorable, lorsque la RSG a participé à des activités d'une association professionnelle ou d'un regroupement de services de garde éducatifs, au cours des 12 derniers mois, et lorsqu'elle se déclare très satisfaite face à son travail.

Bien qu'on ne puisse déterminer le sens de la relation, un bon réseau de soutien informel pourrait par ailleurs être bénéfique, puisque la relation que la RSG entretient avec les parents fait l'objet d'une meilleure évaluation, lorsque la RSG a participé à des rencontres informelles avec ses homologues, au moins 5 fois durant l'année précédant l'enquête (tableau 5.26).

Outre ces caractéristiques, on observe que, comparativement aux autres, les RSG âgées de moins de 35 ans ont tendance à entretenir de meilleures relations avec les parents des enfants dont elles ont la charge ( $p < 0,10$ ; données non présentées). Ce résultat pourrait tenir en partie au fait que ces RSG sont nettement plus susceptibles que les autres d'avoir des enfants de 5 ans ou moins habitant avec elles (63 % c. 11 %) ( $p < 0,001$ ; données non présentées).

Tableau 5.26

**Caractéristiques de la RSG associées à la qualité de l'interaction de la RSG avec les parents<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|---|----------------------------------|----------------|
|   | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|   | %                                |                |
| <b>Présence d'au moins un enfant de 5 ans ou moins dans le ménage</b>   |                                  |                |
| Oui   | 12,5                             | 87,5           |
| Non   | 28,9                             | 71,1           |
| <b>Présence d'une assistante</b>  |                                  |                |
| Oui   | 10,3                             | 89,7           |
| Non   | 30,5                             | 69,5           |
| <b>Participation à des activités d'une association professionnelle ou d'un regroupement de services de garde éducatifs (12 derniers mois)</b> |                                  |                |
| Oui   | 13,5                             | 86,5           |
| Non   | 29,1                             | 70,9           |
| <b>Nombre de rencontres informelles avec d'autres RSG (12 derniers mois)</b>  |                                  |                |
| Moins de 5 rencontres   | 34,6                             | 65,4           |
| 5 rencontres ou plus  | 17,4                             | 82,6           |
| <b>Degré de satisfaction face au travail</b>  |                                  |                |
| Très satisfaite   | 15,9                             | 84,1           |
| Satisfaite, insatisfaite ou très insatisfaite   | 37,6                             | 62,4           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

#### *Caractéristiques de la coordonnatrice, du volet milieu familial et du milieu environnant*

Comme pour les autres dimensions examinées, peu de caractéristiques décrivant le profil des coordonnatrices des services de garde en milieu familial se révèlent associées de façon significative à l'interaction entre la RSG et les parents. On observe qu'une expérience plus limitée de la coordonnatrice en tant que gestionnaire semble y être associée favorablement. En effet, lorsque la coordonnatrice au CPE possède moins de 2 ans d'expérience dans un service régi, les RSG entretiennent de meilleures relations avec les parents (tableau 5.27). En outre, dans le sens de ce qui a été observé pour la qualité d'ensemble et les trois dimensions déjà examinées, l'expérience antérieure acquise comme éducatrice par les coordonnatrices

s'avère liée au niveau de qualité des services offerts en milieu familial. Par ailleurs, bien que ces résultats ne soient pas significatifs au seuil de 0,05, on note une meilleure interaction entre la RSG et les parents, lorsque la coordonnatrice possède un diplôme relié à la garde ou est âgée de moins de 40 ans, cette dernière caractéristique étant plus souvent le fait des coordonnatrices plus récemment en poste ( $p < 0,10$ ; données non présentées). À la lumière de ce dernier résultat, on pourrait alors penser que l'association positive, observée entre le niveau de qualité et l'expérience plus limitée des coordonnatrices, découlerait en partie de l'expérience plus récente acquise par certaines d'entre elles comme éducatrice. Les données ne permettent cependant pas d'étayer cette hypothèse.

Tableau 5.27

**Caractéristiques de la coordonnatrice associées à la qualité de l'interaction de la RSG avec les parents<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|--|----------------------------------|----------------|
|  | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|  | %                                |                |
| <b>Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire en service régi</b> |                                  |                |
| Moins de 2 ans   | 9,6                              | 90,4           |
| 2 ans ou plus  | 27,9                             | 72,1           |
| <b>Expérience comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b>         |                                  |                |
| Oui  | 18,6                             | 81,4           |
| Non  | 39,3                             | 60,7           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

L'examen des caractéristiques relatives au volet milieu familial du CPE révèle, de son côté, que la relation que la RSG entretient avec les parents est évaluée plus favorablement, lorsque le service fait partie d'un CPE comptant moins de 30 RSG (tableau 5.28).

En ce qui a trait au milieu environnant, la qualité de l'interaction RSG-parents ne semble pas liée aux caractéristiques sociodémographiques de la population du secteur où est localisé le service. Ainsi, ni le fait que les services sont situés sur l'île de Montréal ou ailleurs au Québec ni le taux d'activité, la proportion d'unités familiales à faible revenu ou encore la proportion de résidents nés hors Québec ne semblent intervenir de façon directe ou indirecte ici.

#### 5.2.2.6 Analyse multivariée des facteurs associés à la qualité d'ensemble

Selon les données de l'enquête *Grandir en qualité 2003* présentées précédemment, plusieurs caractéristiques de l'environnement éducatif sont associées à la qualité des services offerts aux enfants en milieu familial de CPE. L'analyse bivariée ne permet toutefois pas de relever lesquelles sont les plus déterminantes dans l'atteinte d'un certain niveau de qualité éducative. Pour départager le rôle de différents facteurs ou caractéristiques en ce qui a trait à la qualité de l'expérience vécue par les enfants en milieu familial, il est nécessaire d'avoir recours à une méthode d'analyse permettant la prise en compte simultanée de plusieurs variables, comme la régression logistique. À l'instar des études menées sur le sujet, on cherchera ici à cerner uniquement les principaux facteurs associés à la qualité

Tableau 5.28

**Caractéristique du volet milieu familial associée à la qualité de l'interaction de la RSG avec les parents<sup>1</sup>, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|                      | Catégorie de l'indice de qualité |                |
|----------------------|----------------------------------|----------------|
|                      | 33 % inférieur                   | 67 % supérieur |
|                      | %                                |                |
| <b>Nombre de RSG</b> |                                  |                |
| Moins de 30 RSG      | 17,9                             | 82,1           |
| 30 RSG ou plus       | 34,5                             | 65,5           |

1.  $p < 0,05$ ; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
MESSF, *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE*.



d'ensemble des services de garde éducatifs en milieu familial de CPE. Pour déterminer les facteurs clés au regard d'une dimension particulière de ce type de services, des analyses additionnelles seront requises.

Comme pour les analyses menées précédemment, on s'intéresse ici aux facteurs associés à la fréquentation par les enfants de services de garde en milieu familial de meilleure qualité, selon la mesure relative retenue (scores de 2,63 à 3,58). Aux fins des analyses, toutes les variables significatives au seuil de 0,10, d'après les analyses bivariées, ont été prises en compte. Il s'agit pour la plupart de caractéristiques se rapportant à la RSG, soit le nombre d'heures d'activités de perfectionnement auxquelles elle a participé dans la dernière année, le nombre de rencontres formelles avec d'autres RSG au cours de l'année précédant l'enquête, son degré de satisfaction face au travail et le nombre de visites de contrôle qu'elle déclare avoir reçu du CPE au cours des 12 derniers mois. Les autres

variables considérées concernent la coordonnatrice du volet milieu familial (expérience antérieure comme éducatrice auprès d'enfants de 5 ans ou moins dans un CPE ou une garderie, niveau de satisfaction au travail, proportion des heures de travail consacrées à la coordination du volet milieu familial).

Pour toutes les variables retenues dans l'analyse, une des catégories sert de groupe de référence dans le modèle, et le rapport observé à l'autre catégorie, ou aux autres catégories lorsqu'il y en a plus d'une, comparent les effets respectifs de chacune par rapport à la catégorie de référence. Les rapports de cotes significatifs au seuil de 0,05, une fois l'ensemble des variables prises en compte, sont présentés au tableau 5.29. Un rapport supérieur à 1 indique une plus forte probabilité pour les enfants de recevoir des services éducatifs du niveau de qualité défini par rapport à la catégorie de référence, tandis qu'une valeur inférieure à 1 révèle une probabilité plus faible de bénéficier de tels services<sup>40</sup>.

Tableau 5.29

**Principales caractéristiques<sup>1</sup> associées à une meilleure qualité d'ensemble des services de garde éducatifs (scores de 2,63 à 3,58), enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   | Modèle           |                                |
|---|------------------|--------------------------------|
|   | Rapport de cotes | Intervalle de confiance (95 %) |
| <b>Participation à des activités de perfectionnement (12 derniers mois)</b>         |                  |                                |
| <i>12 heures ou moins</i>   | 1,00             | ...                            |
| Plus de 12 heures   | 3,15             | (1,04 – 6,81) <sup>†</sup>     |
| <b>Nombre de visites de contrôle reçues du CPE (12 derniers mois)</b>               |                  |                                |
| <i>1 à 3 visites</i>  | 1,00             | ...                            |
| 4 à 12 visites  | 0,29             | (1,04 – 6,81) <sup>†</sup>     |
| <b>Expérience de la coordonnatrice comme éducatrice dans un CPE ou une garderie</b> |                  |                                |
| Oui   | 2,69             | (1,04 – 6,81) <sup>†</sup>     |
| <i>Non</i>  | 1,00             | ...                            |

1. La catégorie de référence est inscrite en italique.

† :  $p < 0,05$ .

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Comme on peut le voir au tableau 5.29, parmi les facteurs retenus, trois ressortent comme plus fortement associés à la qualité d'ensemble des services en milieu familial, une fois les autres facteurs considérés : le nombre d'heures d'activités de perfectionnement auxquelles a participé la RSG dans l'année qui a précédé l'enquête, le fait que la coordonnatrice de la garde en milieu familial au CPE a déjà occupé un poste d'éducatrice dans un CPE ou une garderie et le nombre de visites de contrôle effectué par le CPE dans le milieu de garde au cours de l'année précédant l'enquête. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les enfants sont plus susceptibles de bénéficier de services de garde éducatifs de qualité supérieure, lorsque la responsable du milieu familial qu'ils fréquentent a participé à des activités de perfectionnement pendant plus de 12 heures, dans l'année qui a précédé l'enquête<sup>41</sup>, et lorsque la personne responsable de la gestion du volet milieu familial au CPE a déjà occupé un poste d'éducatrice, auprès d'enfants de 5 ans ou moins dans une installation de CPE ou une garderie. À l'inverse, les enfants fréquentant un milieu familial ayant reçu entre 4 et 12 visites de contrôle du CPE, durant l'année, sont moins susceptibles de bénéficier de services atteignant le niveau de qualité défini. Dans ce dernier cas, on peut penser qu'il s'agit moins d'une cause que d'une conséquence de services présentant certaines lacunes.

### **5.2.3 La synthèse des résultats sur l'analyse des facteurs associés**

Parmi les nombreuses caractéristiques de l'environnement de garde des enfants en milieu familial mesurées dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité 2003*, quelques-unes sont associées à la qualité éducative, soit dans son ensemble, soit pour l'une ou l'autre de ses dimensions ou, plus rarement, pour plusieurs dimensions. Dans cette section, on tente de dégager les principaux résultats des analyses précédentes en fonction des deux grandes catégories de variables que sont les caractéristiques du groupe et de la RSG d'abord, puis celles du volet milieu familial du CPE, y inclus celles se rapportant à la personne qui en coordonne la gestion, et de l'environnement géographique immédiat du service de garde éducatif.

Une discussion de ces résultats en lien avec d'autres études existantes est présentée en conclusion de ce rapport.

Rappelons d'abord que la mesure de la qualité éducative en milieu familial repose sur des données recueillies au moyen d'une échelle d'observation, adaptée aux spécificités de ce milieu et à la clientèle multiâge qui le fréquente. Ainsi, comme évoqué au début du présent chapitre, cette échelle comprend les mêmes dimensions et sous-dimensions de la qualité que celles utilisées dans les autres types de services, mais certains items diffèrent pour tenir compte des particularités des services en milieu familial.

#### **5.2.3.1 Analyses bivariées**

##### *Caractéristiques du groupe et de la RSG*

En premier lieu, rappelons que du côté des caractéristiques des groupes d'enfants, deux relations significatives seulement ont été observées à partir des analyses bivariées. D'une part, les données de l'enquête révèlent une association positive entre la présence d'au moins un enfant de 5 ans ou moins dans le ménage de la RSG, lequel peut ou non faire partie du groupe sous sa responsabilité, et la qualité de l'interaction que cette dernière a avec les parents. Cette relation est également plus souvent meilleure lorsque la RSG a une assistante pour prendre en charge le groupe, peut-être parce que cela lui permet de dégager davantage de temps pour interagir et communiquer avec les parents, au moment de l'arrivée et du départ des enfants.

Parmi l'ensemble des variables examinées, celles se rapportant à la RSG ressortent comme étant étroitement associées à la qualité éducative en milieu familial. Au nombre des facteurs associés de façon positive à la qualité d'ensemble ou à plus d'une de ses dimensions, on retrouve le fait d'avoir participé pendant plus de 12 heures à des activités de perfectionnement, en sus des 45 heures prévues dans la réglementation, (qualité d'ensemble et structuration des lieux) et le fait d'avoir participé à au moins 5 rencontres formelles avec d'autres RSG dans l'année ayant précédé l'enquête

(structuration et variation des types d'activités et relation entre la RSG et les enfants), cette dernière variable ayant également tendance à être associée à une meilleure qualité d'ensemble. Mentionnons que ces réunions peuvent être l'occasion de recevoir du soutien des pairs, mais aussi de la formation du CPE sur des sujets liés aux difficultés rencontrées au jour le jour par les RSG.

Outre ces caractéristiques, le fait d'avoir participé à des activités d'une association professionnelle ou d'un regroupement de services de garde éducatifs, au cours des 12 derniers mois, ressort comme une variable associée positivement à la qualité de la relation entre la RSG et les parents, soulignant de nouveau le rôle positif que pourraient jouer les échanges entre pairs. Par contre, il convient de souligner le peu de liens observés entre la qualité éducative dans ces milieux et le niveau de scolarité de la RSG, sans égard au domaine d'études, alors qu'aucune relation n'a été décelée entre celle-ci et le fait pour la RSG d'avoir un diplôme relié à la garde, à l'éducation ou au développement des enfants. Plus précisément, seul le plus haut diplôme obtenu s'est révélé associé positivement à la structuration des lieux.

Considérés globalement, ces résultats suggèrent qu'il est important que la RSG participe à des activités de formation continue, c'est-à-dire à des activités visant le développement des compétences, en plus de celles offertes par les programmes de formation de base. On ne peut toutefois déterminer le sens de la relation observé; la participation à des activités de perfectionnement durant un nombre d'heures plus élevé que ce qui est requis par le *Règlement sur les CPE* (6 heures), ou encore, à des rencontres de nature professionnelle pouvant être plus souvent le fait des RSG davantage motivées offrant des services de qualité supérieure.

Au regard de la scolarité des RSG, il convient tout de même de revenir sur le fait que seule la qualité de la structuration des lieux s'est révélée y être associée positivement. À cet égard, il faut rappeler que les services de garde éducatifs sont dispensés dans la résidence de la RSG et que parmi les points plus faibles relatifs à la structuration des lieux relevés dans

ce type de services, on retrouve la santé et la sécurité de même qu'un manque de matériel peut-être plus fréquent dans les milieux moins favorisés (ex. : logements plus exigus, etc.). Rappelons toutefois que les RSG offrant des services, dans des lieux qui ne sont pas structurés de façon satisfaisante (scores inférieurs à 2,50), perçoivent davantage comme étant utile le soutien pédagogique reçu du CPE; le besoin de soutien et d'accompagnement semble ainsi plus manifeste dans ces milieux.

Outre ces variables, certaines caractéristiques de la RSG, comme l'âge ou la participation à des rencontres informelles, vont de pair avec certaines dimensions particulières des services offerts aux enfants. Par exemple, l'âge de la RSG ressort comme étant associé à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités, et tend à être lié à une meilleure relation entre la RSG et les parents, la première dimension étant plus souvent susceptible d'être de meilleure qualité lorsque la RSG est âgée entre 35 et 44 ans plutôt que de 45 ans ou plus, tandis que le niveau de qualité de la relation RSG-parents tend à être meilleur dans le cas où la RSG est plus jeune (moins de 35 ans). Comme la qualité des services en milieu familial ne semble pas tributaire du nombre d'années d'expérience acquise spécifiquement comme RSG, une meilleure compréhension de ce qui peut expliquer ces variations liées à l'âge pourrait aider à mettre en place des mesures de soutien appropriées. Au nombre des hypothèses à invoquer, on peut avancer le fait que les RSG plus jeunes sont nettement plus susceptibles d'avoir elles-mêmes des enfants de 5 ans ou moins, un facteur lié, on l'a vu, à une meilleure relation entre celles-ci et les parents des enfants qu'elles accueillent chez elles.

L'importance, directe ou indirecte, d'un réseau de soutien informel a également été mise en évidence, le fait pour les RSG d'avoir participé à des rencontres informelles avec d'autres responsables de service de garde en milieu familial, au moins 5 fois durant l'année, étant associé positivement à la qualité de la relation qu'elles entretiennent avec les parents; une tendance en ce sens également été relevée pour la relation entre la RSG et les enfants. Quant au niveau de satisfaction

au travail chez la RSG, celui-ci s'est révélé associé positivement non seulement à la qualité d'ensemble mais aussi à la qualité de la relation que la RSG entretient avec les enfants de même qu'avec leurs parents.

On soulignera également une qualité éducative d'ensemble relativement plus élevée de même qu'une meilleure relation entre la RSG et les enfants, dans les cas où le nombre de visites de contrôle reçues du CPE durant l'année est inférieur au nombre requis par le règlement. Cela pourrait dénoter, on l'a vu, un contrôle moins serré de certains milieux où le niveau de qualité a été considéré satisfaisant lors des premières visites annuelles. Le fait qu'environ 8 % des RSG ont rapporté avoir reçu seulement 1 ou 2 visites à l'improviste durant l'année alors que le règlement en prévoit 4, demeure toutefois intrigant. Il est possible que certaines RSG aient mal compris la question ou encore que le CPE était sur le point de compléter ses visites annuelles au moment de l'enquête. Il n'en demeure pas moins que des analyses additionnelles sont requises afin d'expliquer le niveau de qualité relativement plus élevé observé dans ces milieux.

#### *Caractéristiques de la coordonnatrice, du volet milieu familial et du milieu environnant*

Les données de l'enquête ont également permis de déterminer quelques autres facteurs associés à la qualité, cette fois parmi les caractéristiques des coordonnatrices du volet milieu familial au CPE ou du volet lui-même. Du côté des coordonnatrices, un facteur se démarque comme étant associé à une meilleure qualité tant dans son ensemble que pour chacune des quatre dimensions: le fait pour la coordonnatrice d'avoir déjà occupé un poste d'éducatrice, auprès d'enfants de 5 ans ou moins, dans une installation de CPE ou une garderie. Dans cette veine, on note que le fait pour la coordonnatrice d'avoir un diplôme lié à la garde, à l'éducation ou au développement des enfants tend à être associé à une meilleure structuration et variation des types d'activités offertes en milieu familial, de même qu'à une relation plus satisfaisante entre les RSG et les parents des jeunes enfants. Fait à noter, les données de l'enquête n'ont pas permis, par contre, de

détecter de liens entre la qualité éducative dans ces milieux et le fait pour la coordonnatrice d'avoir déjà été responsable d'un service de garde en milieu familial régi. Comme les critères de formation sont plus élevés pour le personnel éducateur en installation ou en garderie que pour les RSG, ces résultats suggèrent que le fait de pouvoir compter sur des coordonnatrices ayant une formation plus complète dans le domaine de la petite enfance représenterait un atout pour les services en milieu familial.

Toujours au chapitre de l'expérience professionnelle, on observe une relation négative entre l'expérience acquise par la coordonnatrice à titre de gestionnaire dans un service régi et le niveau de qualité de la relation que la RSG entretient avec les parents, les services coordonnés par une personne ayant moins de 2 ans d'expérience faisant meilleure figure. Cela pourrait refléter, on l'a vu, le soutien plus adapté qu'offrent les nouvelles recrues de certains aspects des services qu'elles soutiennent, une tendance en ce sens ayant également été observée pour la dimension relative aux activités. Comme les nouvelles recrues sont généralement plus jeunes, on pourrait penser que l'expérience que certaines d'entre elles ont acquise comme éducatrice est plus récente, ce qui pourrait contribuer à un soutien mieux adapté. L'enquête ne fournissant pas cette information, des études plus fouillées seront requises pour étayer cette hypothèse.

Outre l'expérience antérieure comme éducatrice, le fait pour la coordonnatrice de consacrer tout son temps, plutôt qu'une partie de ses heures de travail seulement, à la coordination de la gestion du volet milieu familial serait associé positivement, tant à la qualité d'ensemble qu'à la structuration et à la variation des types d'activités, cela permettant peut-être de mieux répondre aux besoins de soutien des RSG. Une tendance en ce sens est également décelée en ce qui a trait à l'interaction RSG-enfants.

Parmi les caractéristiques du volet milieu familial, la présence d'un nombre limité de facteurs associés à la qualité a été mise en évidence par l'analyse des données. Ainsi, on a vu que la structuration des lieux est moins susceptible d'atteindre un niveau de qualité

satisfaisant, lorsque le CPE a organisé des réunions avec les parents utilisateurs dans l'année ayant précédé l'enquête, peut-être en réponse à certains problèmes relevés dans les milieux. La structuration et la variation des types d'activités fait également l'objet d'une évaluation moins favorable lorsque de nouvelles RSG ont été reconnues au cours de l'année, peut-être parce que des énergies ont dû être consacrées au soutien des nouveaux services au détriment des services déjà en place. Comme on l'a vu, il serait en tout cas difficile d'y voir là une situation réservée aux volets ayant atteint un stade moins avancé de développement, puisque les résultats révèlent que les services appartenant à un volet existant depuis moins longtemps (moins de 2 ½ ans) ont plutôt tendance à présenter un portrait plus favorable. De façon complémentaire, on soulignera que la relation entre la RSG et les parents est meilleure dans les services appartenant à un volet milieu familial de CPE de plus petite taille, c'est-à-dire comptant moins de 30 RSG, cette situation étant exclusivement réservée aux volets récemment implantés (moins de 2 ½ ans).

Les données de l'enquête ont permis de détecter très peu de liens entre la qualité éducative des services de garde en milieu familial et les caractéristiques sociodémographiques de la population du milieu environnant du domicile accueillant les enfants. Seule la proportion de résidents nés hors Québec dans le secteur où est localisé la résidence de la RSG se révèle significativement associée à une dimension de la qualité éducative dans ce type de services : la structuration et la variation des types d'activités. Ainsi, l'évaluation de cette dimension est relativement moins favorable, lorsque l'environnement immédiat du service compte au moins un résident sur dix né à l'extérieur du Québec. Cela suggère que des facteurs socioculturels pourraient être à l'œuvre. Rappelons à cet égard que le matériel disponible dans ce type de services refléterait peu la diversité des réalités familiales et culturelles.

### 5.2.3.2 Analyse multivariée de la qualité d'ensemble

Les analyses bivariées menées en lien avec la qualité éducative d'ensemble et les quatre dimensions qui la composent ne permettent pas de savoir si la relation observée entre un facteur donné et la qualité éducative est directe ou non. Afin de départager le rôle respectif des différentes caractéristiques, une analyse multivariée a été conduite pour la qualité d'ensemble des services offerts en milieu familial. Les résultats de cette analyse révèlent, qu'à caractéristiques égales, trois variables ressortent comme étant associées de façon significative au niveau de qualité des services de garde en milieu familial : la participation de la RSG à des activités de perfectionnement durant plus de 12 heures au cours de la dernière année, le fait pour la coordonnatrice du volet milieu familial au CPE d'avoir déjà occupé un poste d'éducatrice auprès de jeunes enfants dans une installation de CPE ou dans une garderie et le fait pour la RSG d'avoir reçu 3 visites de contrôle ou moins plutôt qu'entre 4 et 12 au cours des 12 derniers mois. Chacune de ces variables serait ainsi associées de façon distincte au niveau de qualité offert en milieu familial, même une fois prises en compte des variables telles que la satisfaction au travail de la RSG ou encore le fait que la coordonnatrice consacre tout son temps plutôt qu'une partie de ses heures de travail à la coordination du volet milieu familial.

Soulignons que ces résultats valent pour la qualité d'ensemble et en fonction de la mesure relative définie ici (scores entre 2,63 et 3,58). Une analyse portant plus spécifiquement sur l'une ou l'autre dimension de la qualité éducative, ou menée en fonction d'une catégorisation différente des scores de qualité, pourrait aboutir à des résultats quelque peu différents.



# Notes

---

1. Voir la section 3.1.1 au chapitre 3.
2. Ces sous-dimensions sont définies à la section 3.1.2 au chapitre 3.
3. Précisons que la présence de poupons au biberon ou d'enfants aux couches dans le groupe ainsi que le fait d'avoir une sortie à l'extérieur de la cour du service de garde éducatif sont associés à une diminution du score moyen pour cette sous-dimension. Pour plus de détails, voir la section 2.3.2 au chapitre 2.
4. Selon l'échelle d'observation utilisée dans les services de garde en milieu familial, les lieux sont « publics » lorsqu'ils sont réservés aux usagers du service et à la RSG (ex. : salle de jeux au service et à la RSG (ex. : salle de jeux au sous-sol), ils sont « communs » lorsqu'ils sont partagés par les usagers du service, par la RSG et par les membres de sa famille (ex. : cuisine, salon), et ils sont « privés » lorsque seuls les membres de la famille et la RSG y ont accès (ex. : chambres à coucher).
5. Le faible résultat à l'item 111 s'explique notamment par la présence d'un ou de plusieurs éléments pouvant mettre en cause la sécurité des enfants, dans les services en milieu familial fréquentés par une majorité d'entre eux (68 %) (données non présentées).
6. Le résultat obtenu à l'item 121 est en partie attribuable au fait que pour environ trois enfants sur dix (31 %), la présence de matériel comptant ou un des éléments mettant en cause leur sécurité est notée dans les services en milieu familial qu'ils fréquentent (données non présentées). Ces éléments sont par exemple un objet ou un jouet pouvant tomber sur les enfants, de petites pièces pouvant être avalées, une corde à danser utilisée sans surveillance, etc.
7. L'item 122F ne constitue pas un item de la grille mesurée par observation directe. Il s'agit plutôt d'un indice construit à partir des scores obtenus aux items 122A à 122E et qui permet de mesurer si le matériel favorise toutes les dimensions du développement des enfants.
8. Pour expliquer en partie les faibles résultats notés sur le plan du matériel visant à favoriser le développement autre que psychomoteur, mentionnons que la part des enfants fréquentant un service en milieu familial où ce type de matériel est absent dans la cour ou au parc va de 15 % lorsqu'il y a absence de neige au sol (item 542SB) à 33 % environ (item 542NB), en présence de neige au sol (données non présentées).
9. Précisons qu'environ sept enfants sur dix (68 %) se trouvent dans des services en milieu familial qui n'ont pas ce type de matériel, ce qui explique en partie le faible résultat pour cet item (données non présentées).
10. Ces sous-dimensions sont définies à la section 3.1.2 au chapitre 3.
11. Selon l'enquête, l'absence de planification des activités déclarée par la RSG touche près du quart des enfants (24 %) qui fréquentent un service en milieu familial, ce qui contribue aux faibles résultats constatés pour cette sous-dimension (données non présentées).
12. Précisons que la présence de poupons dans le service en milieu familial est associée à une diminution du score moyen pour cette sous-dimension. Pour plus d'information, se référer à la section 2.3.2 au chapitre 2.

13. À noter que la présence d'une assistante dans le service en milieu familial est associée à une augmentation du score moyen pour cette sous-dimension. Pour plus d'information, voir la section 2.3.2 au chapitre 2.
14. Ce faible résultat est attribuable notamment à la proportion très élevée d'enfants pour qui la RSG en milieu familial ne tient pas de tels ateliers au cours de la journée soit environ huit enfants sur dix (82 %) (données non présentées).
15. Ces sous-dimensions sont définies à la section 3.1.2 au chapitre 3.
16. Voir note 14.
17. En fait, les données de l'enquête montrent que pour plus des deux tiers des enfants (69 %), la RSG n'organise aucune période de réflexion ni de retour sur les activités, ce qui contribue à l'obtention de ce faible résultat pour l'item 317 (données non présentées).
18. Précisons que la présence de poupons dans le service en milieu familial de même que la manifestation de comportements dérangeants de la part d'enfants dans le service sont toutes deux associées à une diminution du score moyen pour cette sous-dimension. Pour plus d'information, voir la section 2.3.2 au chapitre 2.
19. À noter que la présence de poupons dans le service en milieu familial est associée à une diminution du score moyen pour cette sous-dimension. Pour plus d'information, voir la section 2.3.2 au chapitre 2.
20. Cette sous-dimension est définie à la section 3.1.2 au chapitre 3. Rappelons que les items qui s'y rattachent ne sont pas regroupés en sous-dimensions.
21. Pour environ 18 % des enfants en milieu familial, on a constaté l'absence d'activité à l'extérieur au cours de la journée même si la température le permettait (données non présentées).
22. Même si les services de garde en milieu familial peuvent accueillir des enfants de moins de 9 ans, on y retrouve principalement des enfants âgés de 3 mois à 5 ans. En effet, selon les données de l'enquête, seule une faible portion (4,3 %) d'enfants appartiennent à un groupe où l'aîné a 6 ans ou plus (données non présentées).
23. Les données concernant les responsables de services de garde en milieu familial sont tirées du *Questionnaire téléphonique destiné aux responsables de service de garde en milieu familial (QP-4)*.
24. Les données relatives à la responsable ou coordonnatrice de services de garde en milieu familial sont tirées du *Questionnaire téléphonique destiné à la responsable ou coordonnatrice au CPE de la garde en milieu familial (QP-3)*. Il peut s'agir de la directrice principale du CPE ou d'une autre personne spécialement désignée à cet effet.
25. Les données concernant le volet milieu familial du CPE proviennent à la fois du *QP-3*, des *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE* ainsi que des *Rapports financiers annuels 2002-2003 des CPE*.
26. Au 15 février 2003.
27. Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand centre urbain. Pour former une région métropolitaine de recensement, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants. Le Québec compte six RMR : Saguenay, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal et Hull (partie Québec).



28. Une agglomération de recensement (AR) est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un centre urbain. Pour former une agglomération de recensement, le centre urbain doit compter au moins 10 000 habitants.
29. Pour présenter les données concernant le milieu environnant du service de garde éducatif, la localisation par code postal des services joints par l'enquête a été couplée aux données du recensement canadien de 2001 par « aire de diffusion ». Une aire de diffusion (AD) est une unité spatiale définie par Statistique Canada qui compte de 400 à 700 ménages et qui est relativement homogène.
30. Le taux d'activité est obtenu par le rapport entre la population active, soit les personnes occupées et les chômeurs, et la population âgée de 15 ans ou plus.
31. Donnée de 2001 issue de *l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada; calculs de l'Institut de la statistique du Québec.
32. Statistique Canada définit la proportion des unités familiales à faible revenu comme étant le pourcentage de familles économiques ou de personnes seules qui consacrent 20 % de plus que le font l'ensemble des familles canadiennes à la nourriture, au logement et à l'habillement.
33. On rappelle qu'il peut s'agir de la directrice principale du CPE ou d'une autre personne spécialement désignée à cet effet. Pour une description des fonctions attribuées à cette personne, voir la section précédente.
34. Étant donné le mode de gestion relativement autonome des services de garde en milieu familial, les données budgétaires disponibles pour le CPE ou l'ensemble des services de son volet familial n'ont pas été considérées ici, comme elles l'ont été pour les autres types de services couverts par l'enquête.
35. Pour une description de cette variable, voir la section précédente.
36. Aucune relation n'a été détectée entre le niveau de qualité observé dans ce type de services (qualité d'ensemble et ses quatre dimensions) et le fait d'avoir suivi ou non, au cours de la dernière année, le nombre d'heures de perfectionnement requis, soit 6 heures.
37. Le *Règlement sur les CPE* stipule que le titulaire d'un permis de centre doit effectuer annuellement quatre visites de contrôle à l'improviste de la résidence privée où la personne reconnue fournit le service de garde éducatif en milieu familial, ce nombre incluant la réévaluation annuelle. Des visites additionnelles peuvent toutefois être effectuées dans les cas où des plaintes formelles ont été déposées de la part des parents. Selon les données de l'enquête, 43 % des RSG ont déclaré avoir eu 4 visites de contrôle au cours des 12 derniers mois tandis que 30 % ont déclaré en avoir reçu 3 et 8 %, une ou 2 seulement. À l'opposé, 19 % ont déclaré en avoir reçu entre 5 et 12. Une analyse séparée révèle que les milieux ayant reçu entre 5 et 12 visites ne se distinguent pas de ceux ayant reçu les 4 visites prévues dans le règlement.
38. On exclut ici l'expérience acquise comme RSG, rattachée à une agence de garde en milieu familial ou à un CPE, qui ne s'avère associée à aucune des dimensions à l'étude.
39. Rappelons que cette situation a été rapportée par 27 % des RSG.

40. Comme « l'occurrence » de la variable dépendante étudiée n'est pas rare, ces rapports ne peuvent pas être interprétés comme des risques relatifs (voir chapitre 2). On mentionnera donc seulement qu'une telle caractéristique augmente ou diminue la probabilité étudiée.
41. Rappelons qu'il s'agit là d'un nombre d'heures de perfectionnement deux fois plus élevé que ce que prévoit le *Règlement sur les CPE* (6 heures).

# Tableaux complémentaires

Tableau C.5.1

## Qualité de la structuration des lieux par sous-dimension et par item, enfants en milieu familial, Québec, 2003

|   | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|---|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Dimension 1 : La structuration des lieux</b>   | <b>2,65</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,05</b>    |
| <b>Sous-dimension 1.1 : L'aménagement des lieux</b>   | <b>2,80</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,06</b>    |
| 111 Les lieux sont sains  | 1,67        | Bas                | 0,16           |
| 112 Les lieux sont accueillants   | 3,36        | Élevé              | 0,08           |
| 113 Les lieux publics, communs et privés sont clairement définis  | 3,97        | Très élevé         | 0,03           |
| 114A L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (Ameublement et équipement mobiles et polyvalents)  | 2,91        | Moyen-élevé ⇒      | 0,10           |
| 114B L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (Espace pour réaliser des activités de groupe ou de rassemblements)                               | 3,80        | Très élevé         | 0,08           |
| 114C L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (Le local d'appartenance est aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes) | 2,92        | Moyen-élevé ⇒      | 0,20           |
| 114D L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (Espace pour se retirer dans le local d'appartenance)   | 2,60        | Moyen-élevé ⇔      | 0,21           |
| 115 Les lieux répondent aux besoins moteurs de tous les poupons   | 2,92        | Moyen-élevé ⇒      | 0,15           |
| 116 Les lieux permettent différents types d'activités   | 3,15        | Élevé ⇔            | 0,18           |
| 117 Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités   | 2,35        | Moyen-bas ⇒        | 0,17           |
| 118 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants   | 1,70        | Bas                | 0,18           |
| 119 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de la personne responsable   | 3,00        | Élevé ⇔            | 0,06           |
| 1110 L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger   | 2,42        | Moyen-bas ⇒        | 0,18           |
| 1111 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants  | 1,74        | Bas                | 0,08           |
| 511 L'aménagement du vestibule favorise l'accueil des familles  | 3,07        | Élevé ⇔            | 0,09           |
| 512 Lors de l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde   | 3,51        | Très élevé         | 0,12           |
| 521 La collation est saine  | 3,24        | Élevé              | 0,20           |
| 523 Les boires sont sains   | 2,09        | Moyen-bas ⇔        | 0,30           |
| 524 Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées  | 2,83        | Moyen-élevé ⇒      | 0,23           |
| 525 L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu   | 3,84        | Très élevé         | 0,06           |
| 526 Le repas fourni aux enfants est sain  | 3,63        | Très élevé ⇔       | 0,16           |
| 531 Le changement de couche est sain  | 1,29        | Très bas           | 0,13           |
| 534 L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels   | 2,99        | Moyen-élevé ⇒      | 0,10           |
| 535 Le lavage des mains des enfants est fréquent  | 2,59        | Moyen-élevé ⇔      | 0,16           |
| 536 La personne responsable se lave les mains fréquemment   | 1,98        | Bas ⇒              | 0,17           |
| 541S La cour extérieure est bien aménagée (absence de neige au sol)   | 2,05        | Moyen-bas ⇔        | 0,25           |

|   |   | <b>Score moyen</b> | <b>Niveau de l'indice</b> | <b>Marge d'erreur</b> |
|---|---|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| 541N                                    | La cour extérieure est bien aménagée (présence de neige au sol)   | 1,69               | Bas ⇔                     | 0,42                  |
| 546                                     | Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire  | 2,28               | Moyen-bas                 | 0,12                  |
| 561                                     | À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille  | 3,49               | Élevé ⇒                   | 0,08                  |
| <b>Sous-dimension 1.2 : Le matériel</b> |   | <b>2,32</b>        | <b>Moyen-bas</b>          | <b>0,06</b>           |
| 121                                     | Le matériel est adapté aux besoins des enfants  | 2,11               | Moyen-bas ⇔               | 0,16                  |
| 122A                                    | Le matériel favorise spécifiquement la dimension psychomotrice chez l'enfant  | 2,22               | Moyen-bas                 | 0,11                  |
| 122B                                    | Le matériel favorise spécifiquement la dimension intellectuelle chez l'enfant   | 2,58               | Moyen-élevé ⇔             | 0,13                  |
| 122C                                    | Le matériel favorise spécifiquement la dimension socio-affective chez l'enfant  | 2,93               | Moyen-élevé ⇒             | 0,08                  |
| 122D                                    | Le matériel favorise spécifiquement la dimension langagière chez l'enfant   | 2,73               | Moyen-élevé               | 0,12                  |
| 122E                                    | Le matériel favorise spécifiquement la créativité chez l'enfant   | 3,17               | Élevé                     | 0,11                  |
| 122F <sup>1</sup>                       | Le matériel favorise toutes les dimensions du développement de l'enfant   | 2,46               | Moyen-bas ⇒               | 0,13                  |
| 123                                     | Le matériel stimule les sens de l'enfant  | 2,29               | Moyen-bas                 | 0,12                  |
| 124A                                    | Le matériel et l'équipement sont adaptés au développement moteur des nourrissons  | 2,35               | Moyen-bas ⇔               | 0,55                  |
| 124B                                    | Le matériel et l'équipement sont adaptés au développement moteur des rampeurs ou des trottineurs  | 3,21               | Élevé                     | 0,17                  |
| 125                                     | Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles   | 1,02               | Très bas                  | 0,02                  |
| 542SA                                   | L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour ou au parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (absence de neige au sol)   | 2,24               | Moyen-bas                 | 0,13                  |
| 542SB                                   | L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour ou au parc favorisent le développement global des enfants (matériel disponible favorisant les aspects du développement autres que psychomoteur) (absence de neige au sol)         | 1,43               | Très-bas ⇒                | 0,12                  |
| 542NA                                   | L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour ou au parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête)  | 1,95               | Bas ⇒                     | 0,20                  |
| 542NB                                   | L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour ou au parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête) | 1,78               | Bas ⇒                     | 0,23                  |

1. Cet item ne figure pas dans la grille utilisée pour l'observation directe. Il s'agit d'un indice construit à partir des scores obtenus aux items 122A à 122E permettant de mesurer si le matériel favorise à la fois toutes les dimensions du développement des enfants.

⇔ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Tableau C.5.2

**Qualité de la structuration et de la variation des types d'activités par sous-dimension et par item, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice   | Marge d'erreur |
|--|-------------|----------------------|----------------|
| <b>Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités</b>  | <b>2,78</b> | <b>Moyen-élevé</b>   | <b>0,06</b>    |
| <b>Sous-dimension 2.1 : La planification des activités par la RSG</b>  | <b>2,15</b> | <b>Moyen-bas</b>     | <b>0,12</b>    |
| 211 La personne responsable planifie adéquatement les activités de son groupe  | 1,56        | Bas ⇔                | 0,14           |
| 212 La planification est appliquée avec souplesse  | 2,40        | Moyen-bas ⇒          | 0,16           |
| 213 La personne responsable utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification                      | 2,37        | Moyen-bas ⇒          | 0,16           |
| 214 Des sources d'inspiration pertinentes orientent la personne responsable pour planifier les activités du groupe d'enfants           | 2,27        | Moyen-bas            | 0,16           |
| <b>Sous-dimension 2.2 : L'observation des enfants par la RSG</b>   | <b>2,24</b> | <b>Moyen-bas</b>     | <b>0,09</b>    |
| 221 La personne responsable s'organise pour observer les enfants   | 2,36        | Moyen-bas            | 0,11           |
| 222 À la suite de ses observations, la personne responsable note de l'information pertinente   | 2,02        | Moyen-bas ⇔          | 0,17           |
| 223 La personne responsable donne suite à ses observations   | 2,33        | Moyen-bas            | 0,11           |
| <b>Sous-dimension 2.3 : L'horaire de la journée</b>  | <b>2,92</b> | <b>Moyen-élevé ⇒</b> | <b>0,08</b>    |
| 231 La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps | 3,00        | Élevé ⇔              | 0,12           |
| 232 La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie                               | 3,53        | Très élevé ⇔         | 0,10           |
| 233 La séquence des activités de la journée tient compte des besoins individuels des poupons   | 2,52        | Moyen-élevé ⇔        | 0,33           |
| 234A Les types d'activités des enfants de plus de 18 mois varient au cours de la journée   | 2,40        | Moyen-bas ⇒          | 0,14           |
| 234B Les types d'activités proposées aux poupons tiennent compte des besoins de ces derniers   | 2,22        | Moyen-bas            | 0,21           |
| 5210 Les tâches de nettoyage occasionnent peu d'attente pour les enfants   | 3,12        | Élevé                | 0,08           |
| 543 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement  | 2,92        | Moyen-élevé ⇒        | 0,17           |
| <b>Sous-dimension 2.4 : Les activités</b>  | <b>3,02</b> | <b>Élevé ⇔</b>       | <b>0,06</b>    |
| 241 Les jeux libres sont valorisés   | 3,74        | Très élevé           | 0,09           |
| 242A Au cours de l'ensemble des activités, les enfants de plus de 18 mois peuvent faire des choix significatifs                        | 3,36        | Élevé ⇒              | 0,14           |
| 242B Au cours des activités de la journée, les poupons peuvent faire des choix significatifs   | 3,34        | Élevé ⇒              | 0,27           |
| 243A Les activités proposées par la personne responsable aux enfants de plus de 18 mois de son groupe sont appropriées                 | 3,41        | Élevé ⇒              | 0,13           |
| 243B Les activités proposées aux poupons par la personne responsable sont appropriées  | 3,13        | Élevé ⇔              | 0,26           |
| 244 Les activités proposées par la personne responsable favorisent l'apprentissage actif des enfants de son groupe                     | 2,92        | Moyen-élevé ⇒        | 0,16           |
| 245 La personne responsable organise le matériel et l'équipement nécessaires aux activités   | 2,55        | Moyen-élevé ⇔        | 0,10           |
| 246 Les ateliers libres ou au choix permettent à l'enfant de plus de 18 mois de s'approprier son processus d'apprentissage             | 1,52        | Bas ⇔                | 0,18           |
| 247 La personne responsable et son assistante font preuve de professionnalisme   | 3,67        | Très élevé ⇔         | 0,31           |
| 513 À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix   | 3,43        | Élevé ⇒              | 0,12           |

|     |  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|-----|--|-------------|--------------------|----------------|
| 537 | Les soins personnels après le dîner sont une occasion d'apprentissage  | 2,19        | Moyen-bas          | 0,11           |
| 544 | Les activités à l'extérieur sont valorisées  | 3,00        | Élevé ↔            | 0,18           |
| 547 | Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant | 3,07        | Élevé ↔            | 0,11           |
| 551 | Les périodes de rangements sont organisées pour qu'elles soient stimulantes pour les enfants                 | 3,04        | Élevé ↔            | 0,12           |
| 553 | Les périodes de transition sont bien organisées  | 2,83        | Moyen-élevé        | 0,13           |
| 562 | À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix  | 3,73        | Très élevé         | 0,09           |

↔ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.  
⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Tableau C.5.3

**Qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants par sous-dimension et par item, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   |  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|---|--|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Dimension 3 : L'interaction de la RSG avec les enfants</b> |  | <b>2,78</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,06</b>    |
| <b>Sous-dimension 3.1 : La valorisation du jeu</b>            |  | <b>2,38</b> | <b>Moyen-bas</b>   | <b>0,07</b>    |
| 311   | La personne responsable respecte le jeu des enfants  | 3,48        | Élevé ⇒            | 0,10           |
| 312   | La personne responsable soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux  | 2,14        | Moyen-bas          | 0,14           |
| 313   | La personne responsable crée un climat propice à l'évolution du jeu des enfants  | 2,71        | Moyen-élevé        | 0,15           |
| 314   | La personne responsable soutient les enfants de plus de 18 mois dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'atelier | 1,41        | Très bas ⇒         | 0,14           |
| 315   | Au cours des activités, la personne responsable fait preuve de flexibilité   | 2,44        | Moyen-bas ⇒        | 0,15           |
| 316   | Au cours des activités, la personne responsable soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations                     | 2,52        | Moyen-élevé ↔      | 0,16           |
| 317   | La personne responsable organise une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants                | 1,50        | Bas ↔              | 0,14           |
| 318   | La personne responsable intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local  | 2,34        | Moyen-bas          | 0,11           |
| 552   | Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer                                     | 2,63        | Moyen-élevé        | 0,11           |
| 554   | La personne responsable organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur           | 2,63        | Moyen-élevé        | 0,10           |
| <b>Sous-dimension 3.2 : L'intervention démocratique</b>       |  | <b>2,83</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,07</b>    |
| 321A  | La personne responsable partage la prise de décision avec les enfants de plus de 18 mois   | 2,43        | Moyen-bas ⇒        | 0,15           |
| 321B  | La personne responsable partage la prise de décision avec les poupons en tenant compte de leurs capacités                                  | 2,46        | Moyen-bas ⇒        | 0,17           |
| 322   | La personne responsable attribue des responsabilités aux enfants   | 3,23        | Élevé              | 0,15           |
| 323   | La personne responsable associe les enfants à la résolution des conflits interpersonnels et elle les soutient dans ce processus            | 2,18        | Moyen-bas ↔        | 0,21           |

|   |  | Score<br>moyen | Niveau de<br>l'indice | Marge<br>d'erreur |
|---|--|----------------|-----------------------|-------------------|
| 324   | La personne responsable fournit aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome                        | 2,07           | Moyen-bas ↔           | 0,17              |
| 325   | La personne responsable crée un climat propice au développement de la coopération entre les enfants de plus de 18 mois                 | 1,93           | Bas ⇒                 | 0,12              |
| 326   | La personne responsable formule des consignes adaptées au groupe d'enfants   | 3,78           | Très élevé            | 0,07              |
| 327   | La personne responsable établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe                              | 2,98           | Moyen-élevé ⇒         | 0,12              |
| 328   | La personne responsable s'assure que les enfants ont bien compris les consignes  | 2,46           | Moyen-bas ⇒           | 0,11              |
| 329   | La personne responsable fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes                                    | 3,55           | Très élevé ↔          | 0,14              |
| 3210  | La personne responsable s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe d'enfants  | 3,30           | Élevé                 | 0,10              |
| 3211  | La personne responsable intervient de façon appropriée auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant                             | 2,35           | Moyen-bas ⇒           | 0,32              |
| 3212  | La personne responsable soutient l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement                         | 1,89           | Bas ⇒                 | 0,17              |
| 522   | La collation se déroule dans un climat détendu   | 3,41           | Élevé ⇒               | 0,13              |
| 527   | Lors du dîner, les besoins des enfants sont respectés  | 3,20           | Élevé                 | 0,08              |
| 529   | Lors du dîner, La personne responsable offre des choix aux enfants   | 2,72           | Moyen-élevé           | 0,09              |
| <b>Sous-dimension 3.3 : La communication et les relations interpersonnelles</b> |  | <b>2,95</b>    | <b>Moyen-élevé ⇒</b>  | <b>0,06</b>       |
| 331   | La personne responsable est à l'écoute des enfants   | 3,38           | Élevé ⇒               | 0,13              |
| 332A  | La personne responsable soutient le développement du langage des enfants de plus de 18 mois  | 2,19           | Moyen-bas             | 0,11              |
| 332B  | La personne responsable soutient le développement du langage des poupons   | 2,34           | Moyen-bas ⇒           | 0,19              |
| 333A  | La personne responsable favorise l'expression verbale des enfants de plus de 18 mois   | 2,80           | Moyen-élevé           | 0,13              |
| 333B  | La personne responsable favorise l'expression verbale des poupons  | 2,01           | Moyen-bas ↔           | 0,17              |
| 334   | La personne responsable favorise l'expression non verbale des enfants (expression corporelle, gestuelle et faciale)                    | 2,37           | Moyen-bas             | 0,12              |
| 335   | La personne responsable soutient l'émergence d'habiletés au regard du langage écrit  | 2,25           | Moyen-bas             | 0,12              |
| 336   | La personne responsable décode efficacement les messages des poupons   | 3,48           | Élevé ⇒               | 0,16              |
| 337   | La personne responsable utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants   | 3,33           | Élevé                 | 0,11              |
| 338   | La personne responsable soutient l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins  | 2,89           | Moyen-élevé ⇒         | 0,15              |
| 339   | La personne responsable favorise les interactions harmonieuses entre les enfants   | 2,50           | Moyen-élevé ↔         | 0,12              |
| 3310  | La personne responsable exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments   | 3,44           | Élevé ⇒               | 0,11              |
| 3311  | La personne responsable démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants | 3,53           | Très élevé ↔          | 0,12              |
| 3312  | Tout autre personne en présence des enfants dans le service de garde contribue au climat harmonieux                                    | 2,52           | Moyen-élevé ↔         | 0,23              |
| 514   | À l'accueil, la personne responsable intervient pour maintenir un bon climat   | 3,19           | Élevé                 | 0,08              |

|     |  | <b>Score moyen</b> | <b>Niveau de l'indice</b> | <b>Marge d'erreur</b> |
|-----|--|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| 515 | Lors de l'accueil, la personne responsable aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde | 3,57               | Très élevé↔               | 0,11                  |
| 528 | La personne responsable fait du dîner un moment privilégié   | 3,28               | Élevé                     | 0,15                  |
| 532 | La personne responsable accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment du changement de couche                  | 2,80               | Moyen-élevé               | 0,10                  |
| 533 | L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux   | 3,06               | Élevé↔                    | 0,19                  |
| 538 | Lors des soins personnels, la personne responsable tient compte des besoins de chaque poupon                                   | 2,90               | Moyen-élevé⇒              | 0,17                  |
| 545 | Au cours des jeux extérieurs, la personne responsable est active auprès des enfants  | 2,35               | Moyen-bas⇒                | 0,16                  |
| 563 | À la fin de la journée, la personne responsable intervient pour maintenir un bon climat  | 3,09               | Élevé↔                    | 0,10                  |
| 564 | À la fin de la journée, la personne responsable accorde de l'attention à tous les enfants                                      | 3,65               | Très élevé                | 0,10                  |

↔ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.  
⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Tableau C.5.4

**Qualité de l'interaction de la RSG avec les parents par item, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|   |  | <b>Score moyen</b> | <b>Niveau de l'indice</b> | <b>Marge d'erreur</b> |
|---|--|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| <b>Dimension 4 : L'interaction de la RSG avec les parents</b> |  | <b>2,97</b>        | <b>Moyen-élevé⇒</b>       | <b>0,07</b>           |
| 4.1   | La continuité de l'intervention entre la personne responsable et la famille est privilégiée par des échanges                   | 3,09               | Élevé↔                    | 0,10                  |
| 4.2   | Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité  | 2,98               | Moyen-élevé⇒              | 0,10                  |
| 4.3   | La personne responsable collabore avec les parents d'un enfant en difficulté   | 3,01               | Élevé↔                    | 0,15                  |
| 4.4   | La personne responsable soutient les familles dans leur intégration au service de garde  | 2,52               | Moyen-élevé↔              | 0,14                  |
| 516   | À l'accueil, la personne responsable établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents                    | 3,41               | Élevé⇒                    | 0,10                  |
| 565   | À la fin de la journée, la personne responsable établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents         | 3,43               | Élevé⇒                    | 0,09                  |
| 566   | À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information | 2,35               | Moyen-bas⇒                | 0,16                  |

↔ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.  
⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.



Tableau C.5.5  
**Qualité par activité de base et par item, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|            |   | <b>Score moyen</b> | <b>Niveau de l'indice</b> | <b>Marge d'erreur</b> |
|------------|---|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| <b>5.1</b> | <b>L'accueil</b>  | <b>3,36</b>        | <b>Élevé</b>              | <b>0,05</b>           |
| 511        | L'aménagement du vestibule favorise l'accueil des familles  | 3,07               | Élevé ↔                   | 0,09                  |
| 512        | Lors de l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde   | 3,51               | Très élevé ↔              | 0,12                  |
| 513        | À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix  | 3,43               | Élevé ⇒                   | 0,12                  |
| 514        | À l'accueil, la personne responsable intervient pour maintenir un bon climat  | 3,19               | Élevé                     | 0,08                  |
| 515        | Lors de l'accueil, la personne responsable aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde  | 3,57               | Très élevé ↔              | 0,11                  |
| 516        | À l'accueil, la personne responsable établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents   | 3,41               | Élevé ⇒                   | 0,10                  |
| <b>5.2</b> | <b>Les repas</b>  | <b>3,22</b>        | <b>Élevé</b>              | <b>0,06</b>           |
| 521        | La collation est saine  | 3,24               | Élevé                     | 0,20                  |
| 522        | La collation se déroule dans un climat détendu  | 3,41               | Élevé ⇒                   | 0,13                  |
| 523        | Les boires sont sains   | 2,09               | Moyen-bas ↔               | 0,30                  |
| 524        | Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées  | 2,83               | Moyen-élevé ⇒             | 0,23                  |
| 525        | L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu   | 3,84               | Très élevé                | 0,06                  |
| 526        | Le repas fourni aux enfants est sain  | 3,63               | Très élevé ↔              | 0,16                  |
| 527        | Lors du dîner, les besoins des enfants sont respectés   | 3,20               | Élevé                     | 0,08                  |
| 528        | La personne responsable fait du dîner un moment privilégié  | 3,28               | Élevé                     | 0,15                  |
| 529        | Lors du dîner, la personne responsable offre des choix aux enfants  | 2,72               | Moyen-élevé               | 0,09                  |
| 5210       | Les tâches de nettoyage liées au dîner occasionnent peu d'attente pour les enfants  | 3,12               | Élevé                     | 0,08                  |
| <b>5.3</b> | <b>Les soins personnels</b>   | <b>2,40</b>        | <b>Moyen-bas</b>          | <b>0,08</b>           |
| 531        | Le changement de couche est sain  | 1,29               | Très bas                  | 0,13                  |
| 532        | La personne responsable accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment du changement de couche   | 2,80               | Moyen-élevé               | 0,10                  |
| 533        | L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux  | 3,06               | Élevé ↔                   | 0,19                  |
| 534        | L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels   | 2,99               | Moyen-élevé ⇒             | 0,10                  |
| 535        | Le lavage des mains des enfants est fréquent  | 2,59               | Moyen-élevé ↔             | 0,16                  |
| 536        | La personne responsable se lave les mains fréquemment   | 1,98               | Bas ⇒                     | 0,17                  |
| 537        | Les soins personnels après le dîner sont des occasions d'apprentissage  | 2,19               | Moyen-bas                 | 0,11                  |
| 538        | Lors des soins personnels, la personne responsable tient compte des besoins de chaque poupon  | 2,90               | Moyen-élevé ⇒             | 0,17                  |
| <b>5.4</b> | <b>Les jeux extérieurs</b>  | <b>2,40</b>        | <b>Moyen-bas</b>          | <b>0,08</b>           |
| 541S       | La cour extérieure est bien aménagée (absence de neige au sol)  | 2,05               | Moyen-bas ↔               | 0,25                  |
| 541N       | La cour extérieure est bien aménagée (présence de neige au sol)   | 1,69               | Bas ↔↔                    | 0,42                  |
| 542SA      | L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (absence de neige au sol) | 2,24               | Moyen-bas                 | 0,13                  |

|  | <b>Score moyen</b> | <b>Niveau de l'indice</b> | <b>Marge d'erreur</b> |
|--|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| 542SBL'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psychomoteur) (absence de neige au sol)                    | 1,43               | Très bas ⇒                | 0,12                  |
| 542NAL'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête)  | 1,95               | Bas ⇒                     | 0,20                  |
| 542NBL'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour ou au parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête) | 1,78               | Bas ⇒                     | 0,23                  |
| 543 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement  | 2,92               | Moyen-élevé ⇒             | 0,17                  |
| 544 Les activités à l'extérieur sont valorisées  | 3,00               | Élevé ⇔                   | 0,18                  |
| 545 Au cours des jeux extérieurs, la personne responsable est active auprès des enfants  | 2,35               | Moyen-bas ⇒               | 0,16                  |
| 546 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire   | 2,28               | Moyen-bas                 | 0,12                  |
| 547 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant   | 3,07               | Élevé                     | 0,11                  |
| <b>5.5 Les périodes transitoires</b>   | <b>2,79</b>        | <b>Moyen-élevé</b>        | <b>0,09</b>           |
| 551 Les périodes de rangement sont organisées pour qu'elles soient stimulantes pour les enfants  | 3,04               | Élevé ⇔                   | 0,12                  |
| 552 Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer   | 2,63               | Moyen-élevé               | 0,11                  |
| 553 Les périodes de transition sont bien organisées  | 2,83               | Moyen-élevé               | 0,13                  |
| 554 La personne responsable organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur   | 2,63               | Moyen-élevé               | 0,10                  |
| <b>5.6 La fin de la journée</b>  | <b>3,29</b>        | <b>Élevé</b>              | <b>0,05</b>           |
| 561 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille   | 3,49               | Élevé ⇒                   | 0,08                  |
| 562 À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix  | 3,73               | Très élevé                | 0,09                  |
| 563 À la fin de la journée, la personne responsable intervient pour maintenir un bon climat  | 3,09               | Élevé ⇔                   | 0,10                  |
| 564 À la fin de la journée, la personne responsable accorde de l'attention à tous les enfants  | 3,65               | Très élevé                | 0,10                  |
| 565 À la fin de la journée, la personne responsable établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents   | 3,43               | Élevé ⇒                   | 0,09                  |
| 566 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information   | 2,35               | Moyen-bas ⇒               | 0,16                  |

⇐La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

⇒La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Tableau C.5.6

**Qualité d'ensemble selon la localisation du service de garde, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|--|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Ensemble du Québec</b>                              | <b>2,75</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,05</b>    |
| <b>Regroupement de régions administratives</b>         |             |                    |                |
| Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay) | 2,65        | Moyen-élevé        | 0,15           |
| Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)  | 2,68        | Moyen-élevé        | 0,08           |
| Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)      | 2,79        | Moyen-élevé        | 0,13           |
| Montréal   | 2,86        | Moyen-élevé        | 0,13           |
| Montréal   | 2,65        | Moyen-élevé        | 0,13           |
| Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)      | 2,75        | Moyen-élevé        | 0,13           |
| Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)               | 2,85        | Moyen-élevé ⇒      | 0,18           |
| <b>Unités statistiques</b>                             |             |                    |                |
| Grandes régions urbaines (RMR)                         | 2,76        | Moyen-élevé        | 0,06           |
| RMR de Montréal  | 2,75        | Moyen-élevé        | 0,09           |
| Centres urbains intermédiaires (AR)                    | 2,74        | Moyen-élevé        | 0,11           |
| Autres régions   | 2,72        | Moyen-élevé        | 0,17           |

⇒La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.5.7

**Qualité de la structuration des lieux selon la localisation du service de garde, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|--|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Ensemble du Québec</b>                              | <b>2,65</b> | <b>Moyen-élevé</b> | <b>0,05</b>    |
| <b>Regroupement de régions administratives</b>         |             |                    |                |
| Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay) | 2,50        | Moyen-élevé ⇔      | 0,12           |
| Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)  | 2,54        | Moyen-élevé        | 0,10           |
| Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)      | 2,72        | Moyen-élevé        | 0,11           |
| Montréal   | 2,72        | Moyen-élevé        | 0,14           |
| Montréal   | 2,72        | Moyen-élevé        | 0,16           |
| Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)      | 2,59        | Moyen-élevé ⇔      | 0,14           |
| Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)               | 2,87        | Moyen-élevé ⇒      | 0,24           |
| <b>Unités statistiques</b>                             |             |                    |                |
| Grandes régions urbaines (RMR)                         | 2,66        | Moyen-élevé        | 0,07           |
| RMR de Montréal  | 2,65        | Moyen-élevé        | 0,09           |
| Centres urbains intermédiaires (AR)                    | 2,63        | Moyen-élevé        | 0,12           |
| Autres régions   | 2,62        | Moyen-élevé ⇔      | 0,14           |

⇔La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.  
 ⇒La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.5.8

**Qualité de la structuration et de la variation des types d'activités selon la localisation du service de garde, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|--|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Ensemble du Québec</b>                              | <b>2,78</b> | Moyen-élevé        | <b>0,06</b>    |
| <b>Regroupement de régions administratives</b>         |             |                    |                |
| Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay) | 2,64        | Moyen-élevé ⇔      | 0,20           |
| Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)  | 2,73        | Moyen-élevé        | 0,10           |
| Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)      | 2,84        | Moyen-élevé        | 0,14           |
| Montérégie   | 2,88        | Moyen-élevé ⇒      | 0,15           |
| Montréal   | 2,61        | Moyen-élevé ⇔      | 0,17           |
| Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)      | 2,79        | Moyen-élevé        | 0,16           |
| Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)               | 2,98        | Moyen-élevé ⇒      | 0,15           |
| <b>Unités statistiques</b>                             |             |                    |                |
| Grandes régions urbaines (RMR)                         | 2,77        | Moyen-élevé        | 0,07           |
| RMR de Montréal  | 2,74        | Moyen-élevé        | 0,10           |
| Centres urbains intermédiaires (AR)                    | 2,86        | Moyen-élevé        | 0,10           |
| Autre régions  | 2,70        | Moyen-élevé        | 0,20           |

⇔ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.5.9

**Qualité de l'interaction de la RSG avec les enfants selon la localisation du service de garde, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice | Marge d'erreur |
|--|-------------|--------------------|----------------|
| <b>Ensemble du Québec</b>                              | <b>2,78</b> | Moyen-élevé        | <b>0,06</b>    |
| <b>Regroupement de régions administratives</b>         |             |                    |                |
| Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay) | 2,75        | Moyen-élevé        | 0,21           |
| Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)  | 2,74        | Moyen-élevé        | 0,11           |
| Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)      | 2,79        | Moyen-élevé        | 0,19           |
| Montérégie   | 2,96        | Moyen-élevé ⇒      | 0,16           |
| Montréal   | 2,59        | Moyen-élevé ⇔      | 0,16           |
| Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)      | 2,80        | Moyen-élevé        | 0,16           |
| Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)               | 2,71        | Moyen-élevé ⇔      | 0,22           |
| <b>Unités statistiques</b>                             |             |                    |                |
| Grandes régions urbaines (RMR)                         | 2,79        | Moyen-élevé        | 0,07           |
| RMR de Montréal  | 2,79        | Moyen-élevé        | 0,11           |
| Centres urbains intermédiaires (AR)                    | 2,73        | Moyen-élevé        | 0,16           |
| Autres régions   | 2,78        | Moyen-élevé        | 0,21           |

⇔ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.  
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.5.10

**Qualité de l'interaction de la RSG avec les parents selon la localisation du service de garde, enfants en milieu familial, Québec, 2003**

|  | Score moyen | Niveau de l'indice   | Marge d'erreur |
|--|-------------|----------------------|----------------|
| <b>Ensemble du Québec</b>                              | <b>2,97</b> | <b>Moyen-élevé ⇒</b> | <b>0,07</b>    |
| <b>Regroupement de régions administratives</b>         |             |                      |                |
| Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay) | 2,88        | Moyen-élevé ⇒        | 0,18           |
| Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)  | 2,85        | Moyen-élevé          | 0,11           |
| Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)      | 2,94        | Moyen-élevé ⇒        | 0,15           |
| Montérégie   | 3,02        | Élevé ⇔              | 0,19           |
| Montréal   | 2,94        | Moyen-élevé ⇒        | 0,28           |
| Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)      | 3,08        | Élevé ⇔              | 0,13           |
| Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)               | 3,09        | Élevé ⇔              | 0,31           |
| <b>Unités statistiques</b>                             |             |                      |                |
| Grandes régions urbaines (RMR)                         | 2,99        | Moyen-élevé ⇒        | 0,08           |
| RMR de Montréal  | 3,02        | Élevé ⇔              | 0,12           |
| Centres urbains intermédiaires (AR)                    | 2,89        | Moyen-élevé ⇒        | 0,17           |
| Autres régions   | 2,97        | Moyen-élevé ⇒        | 0,18           |

⇐ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

⇒ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.